

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011

Sécurité
Dialogue
Service
Innovation
Proximité
Efficacité
Pérennité...



SOMMAIRE

La vision du Directeur général	04
L'année 2011 commentée par le comité de direction	06
Notre métier	10
Développement	11
Maîtrise d'ouvrage	13
Exploitation	16
Notre engagement	18
Environnemental	19
Sociétal	22
Social	24
Activités	26
Autoroutes & routes	28
Ouvrages de franchissement	34
Ferroviaire	40
Stades	46
Aéroports	52
Stationnement	60
Présence dans le monde	68
Portefeuille	70
Nos engagements de service public	71



VINCI CONCESSIONS, PARTENAIRE PRIVÉ D'UTILITÉ PUBLIQUE

Notre métier est de prendre en charge un **projet d'infrastructure de transport ou d'équipement public en suivant l'intégralité de son cycle de vie** : sa conception, son financement, mais aussi sa construction, son exploitation et sa maintenance.

Notre ambition est d'atteindre **la réussite économique de chaque projet dans la durée**, tout en intégrant dès la phase d'offre les enjeux de développement durable, dans une logique de contribution positive ; et ce, notamment grâce à notre participation toujours plus active au dialogue avec les parties prenantes.

Ainsi, nous fédérons les meilleures expertises pour **que chaque infrastructure réponde aux attentes des publics qu'elle vient servir**, c'est-à-dire pour qu'elle soit au bénéfice partagé du concédant, de l'utilisateur et des partenaires privés.

Notre mission est d'anticiper pour concevoir des projets capables de **s'adapter aux besoins futurs des clients finaux** et d'innover constamment pour élever notre offre de services et nos standards de qualité.

La vision du Directeur général

LOUIS-ROCH BURGARD
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE VINCI Concessions

Quel regard portez-vous sur l'année 2011, après une année 2010 riche en nouveaux contrats ?

Nous avons continué de faire progresser notre chiffre d'affaires et notre performance opérationnelle, avec un EBITDA en hausse de 13 % par rapport à 2010 et un investissement global de l'ordre de 3,4 milliards d'euros concrétisés dans nos projets. L'année 2011 a également été porteuse de nouveaux succès commerciaux : je pense, notamment, au financement de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique (LGV SEA), et à celui de l'autoroute A9, en Allemagne, portant à trois le nombre de contrats « A-Modell » concédés à VINCI Concessions – devenu premier opérateur autoroutier en Allemagne. Autres grands motifs de fierté, la naissance de *Cambodia Airports*, l'entrée en vigueur du contrat des aéroports du Grand Ouest, la signature des contrats des stades de Bordeaux et de Nice, et l'inauguration de la voie express *PR1BINA*, première autoroute slovaque en partenariat public-privé (PPP)...

Comment mettez-vous en œuvre concrètement votre positionnement de partenaire privé d'utilité publique ?

La force de notre modèle concessionnaire-constructeur-exploitant nous permet de concevoir et de réaliser des projets au bénéfice partagé des utilisateurs, du concédant et des partenaires privés. Notre expertise en partenariats englobe systématiquement la mise en œuvre du dialogue avec les parties prenantes, dès les phases amont. En 2011, trois projets majeurs nous ont permis de continuer de faire progresser notre approche des PPP : le futur aéroport du Grand Ouest, l'autoroute Moscou – Saint-Petersbourg et la LGV SEA.

Par ailleurs, nous plaçons la réduction de l'impact de nos infrastructures et la compensation environnementale au cœur de nos projets,

l'objectif étant de réaliser des infrastructures viables et intégrées dans le long terme, en y incluant un nouveau paradigme qui consiste à « faire ensemble ». Grâce à tous nos partenaires, et bien entendu nos collaborateurs, nous avons contribué à faire de 2011 une année placée sous le signe de la co-conception.

Quels sont vos projets pour 2012 ?

2012 est une année charnière pour VINCI Concessions, car elle marque une nouvelle étape dans la consolidation de notre modèle. Le développement de nos filiales et activités passera par plusieurs axes. 2011 a mis en lumière notre capacité à exporter nos expertises vers des pays à fort potentiel de manière pérenne. Sur la base d'un solide socle européen, nous souhaitons renforcer notre développement dans des économies en croissance plus rapide que nos marchés historiques, et ce, pour toutes nos activités, en particulier pour *VINCI Airports*, dont les belles références en font un acteur significatif. En tant que partenaire privé d'utilité publique, nous continuerons d'intégrer dans nos projets les valeurs humaines, de service public et les exigences de développement durable, de transparence et d'association avec nos parties prenantes. C'est là un enjeu complexe, dès lors que nous intervenons dans des pays qui n'ont pas toujours les mêmes exigences légales, ou qui n'ont pas encore atteint le niveau de maturité que nous observons sur nos principaux marchés européens.

Parallèlement, nous allons mettre à profit nos principales expertises pour développer de nouvelles activités dans les régions où nous sommes déjà présents, au travers de la réalisation de projets de grande ampleur, fortement complexes ou exigeant des innovations, et pour lesquels les PPP sont de plus en plus privilégiés. Nous soumissionnons,



par exemple, le projet de construction d'un canal à grand gabarit Seine Nord Europe, le projet de réalisation de parcs éoliens au large des côtes françaises, ainsi que la construction de nouvelles infrastructures dans le domaine de la culture. Ces projets sont au cœur des compétences et du savoir-faire de *VINCI Concessions* et nous permettront d'élargir notre éventail d'expertises en développement, en gestion de programmes et en gestion opérationnelle, comme c'est le cas pour *VINCI Stadium*.

“En 2011, nous avons de nouveau démontré notre capacité à fédérer, dans la durée, des expertises autour d'un projet complexe, utile, économiquement viable et au service de tous.”

Quels sont vos engagements en matière de prise en compte du « client-citoyen » ?

Nous souhaitons mieux répondre à l'exigence croissante des « clients-citoyens » concernant la qualité et la diversité des prestations et services que nous leur proposons. Des efforts accrus en conception d'ouvrages et des investissements importants nous aideront à mieux connaître nos clients et à leur proposer, au-delà d'un service public, une prestation personnalisée, à haute valeur ajoutée. Prenons pour exemple la création du Centre national de téléopération (CNTO), géré par *VINCI Park*, qui permet aux collaborateurs de ce dernier de s'investir davantage dans les services personnalisés auprès de la clientèle. Enfin, nous avons conscience que la performance de notre modèle sera un véritable levier de croissance et de valeur pour *VINCI*. C'est pourquoi nous avons à cœur de nous montrer toujours plus performants dans nos réalisations. Notre projet est bien ambitieux, mais j'ai une immense confiance dans les hommes et les femmes de *VINCI Concessions* pour concrétiser cette vision. Notre entreprise saura tirer parti de nos savoir-faire en 2012 et au-delà.

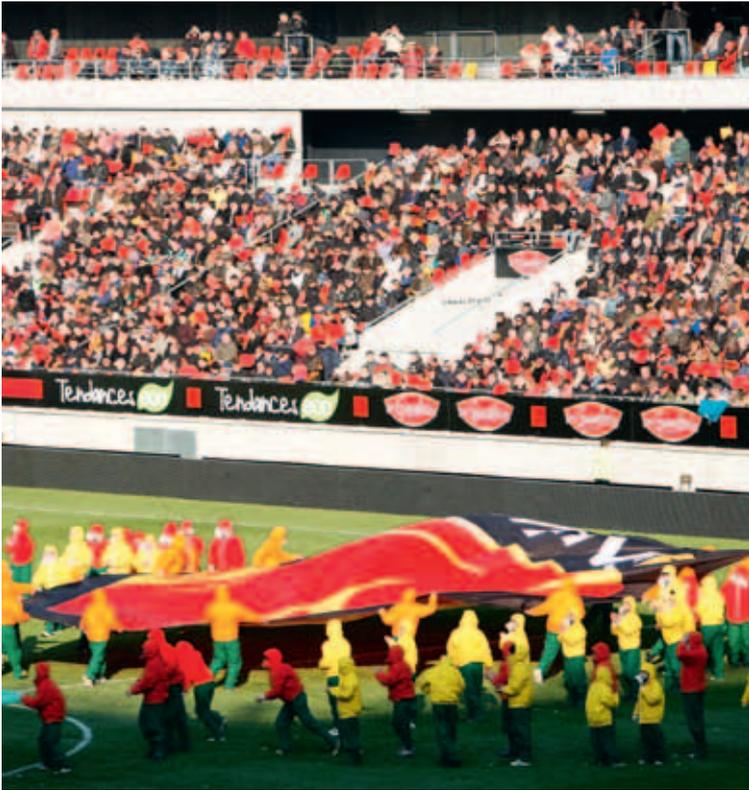
De grandes aventures humaines en Europe Occidentale, en Europe Centrale, en Russie et en Asie, de nouveaux ouvrages d'exception et des projets de grande envergure: 2011 aura marqué un tournant décisif pour *VINCI Concessions*. C'est ce que nous expliquent les membres du comité de direction, à travers douze faits sélectionnés comme les plus emblématiques de l'année.



1 Serge Clémente – Directeur général de *VINCI Park* **2** Romain Verzier – Directeur des financements structurés **3** Louis-Roch Burgard – Directeur général de *VINCI Concessions* **4** Olivier Mathieu – Directeur financier et de l'asset management **5** Brigitte Simon – Directeur juridique **6** Patrick Plein – Directeur des ressources humaines et du développement durable **7** Nicolas Notebaert – Président de *VINCI Airports* **8** Fadi Selwan – Directeur du développement **9** Thomas Barbelet – Directeur de la communication **10** Christophe Pélissier du Rausas – Directeur de la maîtrise d'ouvrage.

L'année 2011

commentée
par le comité
de direction



» 01/11

NICE, LE MANS, BORDEAUX • FRANCE
Les stades à l'honneur...

Le 21 janvier, nous signons le contrat de partenariat du Nice Stadium et une semaine plus tard, nous inaugurons le MMArena en présence du Premier ministre français, François Fillon. Nous finissons l'année avec la signature, le 28 octobre, du contrat de partenariat du Nouveau Stade de Bordeaux. 2011 : une année fondatrice pour l'émergence de VINCI Stadium.



» 05/11

NANTERRE • FRANCE
VINCI Park renouvelle l'idée du service

L'alliance de la technologie et du service, c'est l'objectif du Centre national de téléopération (CNTO), mis en place à Nanterre. Grâce à un dispositif d'imagerie perfectionné, le CNTO libère de certaines tâches d'exploitation et permet aux collaborateurs de VINCI Park de consacrer plus de temps aux services personnalisés auprès de la clientèle.



» 01/11

NANTES • FRANCE
VINCI Airports prend son envol

Depuis le 1^{er} janvier 2011, Aéroports du Grand Ouest, filiale de VINCI Airports, est chargé, avec le soutien des collectivités locales, de financer, concevoir, construire, exploiter et maintenir son futur aéroport, situé près de Nantes et qui sera livré fin 2017. En septembre, l'aéroport Nantes Atlantique, géré par Aéroports du Grand Ouest, remporte le Prix du meilleur aéroport européen, décerné par l'Association des compagnies aériennes régionales européennes (ERA), et clôture 2011 avec une hausse de trafic de 7 %, avec 3,3 millions de passagers.



» 03/11

PHNOM PENH • CAMBODGE
Naissance remarquable de Cambodia Airports

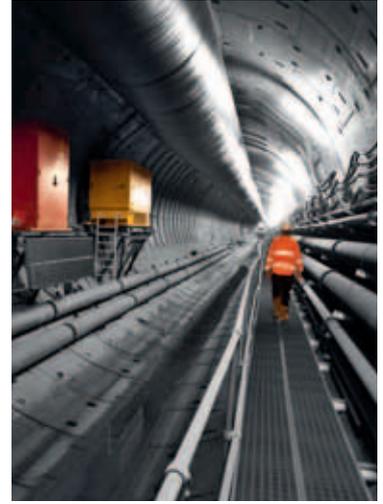
Lors du 15^e anniversaire de nos concessions aéroportuaires au Cambodge, nous créons Cambodia Airports, qui fédère nos activités au sein des trois aéroports principaux du pays. Avec une augmentation du trafic passagers de 12,6 %, le retour d'Air France avec un vol direct Paris-Phnom Penh, la création de la première ligne régulière Siem Reap - Sihanoukville, Cambodia Airports se positionne comme un acteur prépondérant de développement pour le pays.



» 06/11

NICE • FRANCE
**Aéroport Nice-Côte d'Azur:
 un centre de location de
 voitures innovant**

Le 23 juin, nous inaugurons le Car Rental Center, un espace de 60 000 m², pour répondre aux besoins croissants de la plateforme aéroportuaire niçoise, première sur le marché français de la location de voitures. Conçu, financé et exploité pendant 32 ans par Park Azur, filiale de VINCI Concessions, cet espace bénéficie depuis janvier 2012 de la plus grande toiture photovoltaïque des Alpes-Maritimes.



ANVERS • BELGIQUE
**Un pas de plus vers la liaison
 ferroviaire souterraine**

Le 23 juillet, nous achevons le percement du second tunnel du Liefkenshoek dans le port d'Anvers, en Belgique. Après le percement du premier tunnel en mai, cette étape constitue un pas de plus vers la réalisation d'une liaison ferroviaire souterraine entre les deux rives de l'Escaut, dont la mise en service est prévue pour fin 2012.

» 07/11

» 06/11



TOURS-BORDEAUX • FRANCE

**La ligne Tours-Bordeaux
 prend de la vitesse**

Le 16 juin, nous signons avec RFF un contrat de concession de 50 ans pour les 302 km de ligne ferroviaire à grande vitesse entre Tours et Bordeaux, auxquels s'ajoutent 38 km de raccordements. Dans un contexte de turbulences sur les marchés financiers, nous finalisons le montage financier du plus grand partenariat public-privé (PPP) ferroviaire jamais conclu en Europe, soit 7,8 milliards d'euros courants.

» 07/11

LYON • FRANCE

**1 million de passagers
 pour Rhônexpress**

Rhônexpress est le premier tramway direct ville-aéroport en France. Un vrai succès pour cette ligne, dont l'objectif initial d'un million de passagers a été atteint en moins d'un an d'exploitation. Des passagers satisfaits à 94 % d'après les enquêtes régulières.

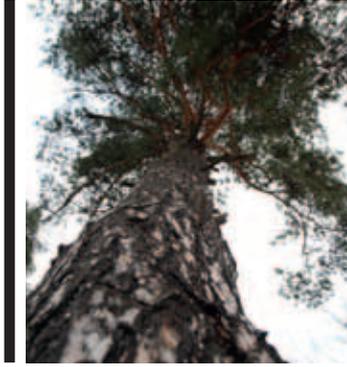




» 08/11

THURINGE • ALLEMAGNE
Nouvelle victoire en Allemagne

La société Via Gateway Thüringen, menée par VINCI Concessions, remporte notre troisième contrat «A-Modell». 220 millions d'euros seront investis dans ce contrat de partenariat d'une durée de 20 ans pour la modernisation d'une section de 46,5 km de l'autoroute A9, entre Berlin et Munich. Attribué par le Land de Thuringe, ce contrat conforte notre position de leader quasi domestique sur le marché allemand de la concession autoroutière.



» 09/11

MOSCOU • RUSSIE
Autoroute Moscou – Saint-Pétersbourg : la concertation s'engage

1^{er} septembre : le permis de construire est approuvé. Nous proposons aux acteurs locaux de créer une organisation pour mieux insérer cette infrastructure dans son environnement. Preuve supplémentaire de notre engagement aux côtés des populations, un acteur spécialisé indépendant orchestre cette action afin de mieux répondre aux préoccupations des associations locales en faveur de la préservation de la forêt de Khimki.



» 10/11

NITRA • SLOVAQUIE
PR1BINA, un premier PPP à succès

Le 25 septembre, pas moins de 12 000 personnes fêtent – à pied, à vélo, en rollers... – la livraison des trois tronçons de la voie express R1 reliant les villes de Nitra et de Tekovské Nemce, en Slovaquie. Plein succès pour cette première voie express, rebaptisée PR1BINA, issue du premier partenariat public-privé (PPP) réalisé en Slovaquie. La voie express est inaugurée le 28 octobre 2011, en présence des autorités slovaques.

» 12/11

GOUSSAINVILLE • FRANCE
Éclairage public : lumière sur Goussainville

15 décembre : nous remportons le contrat de partenariat d'une durée de 15 ans pour le financement, la construction, l'exploitation, la maintenance et le renouvellement du parc d'éclairage public et des illuminations festives de la ville de Goussainville, dans le Val-d'Oise. Un réseau de fibre optique dédié reliant les bâtiments communaux sera également créé.

» Notre métier

10
17

VINCI Concessions détient l'ensemble des compétences nécessaires pour prendre en charge une infrastructure de transport ou un équipement public, depuis sa conception jusqu'à sa gestion quotidienne. Notre métier se déploie sur les trois grandes phases liées à ce type de projet : développement (incluant le financement), maîtrise d'ouvrage, exploitation.

DÉVELOPPEMENT

Écouter et répondre aux besoins de chacun

Les infrastructures publiques que nous développons sont avant tout au service des citoyens. Nos exigences : travailler en partenariat avec les autorités concédantes et anticiper les futurs besoins des utilisateurs, à travers une conception de projets utiles et économiquement viables.

MAÎTRISE D'OUVRAGE

La réalisation de projets d'infrastructure complexes

Quelle que soit la complexité de nos projets, nous en assurons la maîtrise d'ouvrage. Nous mobilisons toute l'énergie de nos équipes pour les réaliser dans les délais et le respect des engagements financiers, avec une parfaite maîtrise des standards de qualité et de sécurité.

EXPLOITATION

La recherche constante de la satisfaction de nos clients

Le nombre de contrats qui nous sont confiés témoigne de la confiance qui nous est accordée pour exploiter des infrastructures et ce, dans la recherche constante d'une plus grande satisfaction de nos clients.

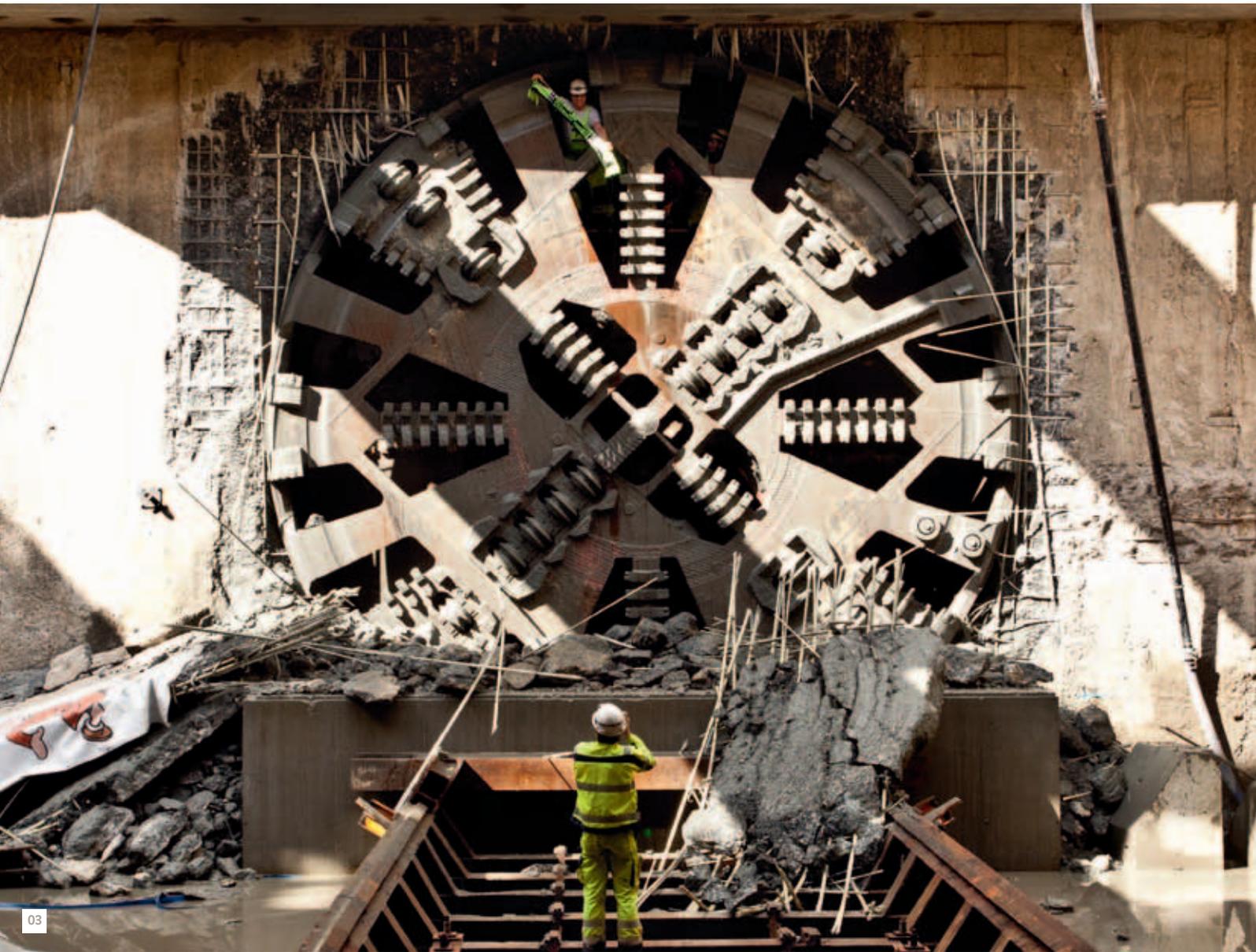


DÉVELOPPEMENT

Écouter et répondre aux besoins de chacun

Être au service du
« citoyen-consommateur »
de demain en prenant
en compte ses attentes dès
la phase de développement.

Dès la phase de développement, nous nous attachons à prendre en considération les attentes de l'utilisateur de demain, en quelque sorte le « citoyen-consommateur ». Citoyen, parce qu'il s'agit, dans bien des cas, d'intervenir pour le compte d'une autorité concédante, le plus souvent l'État ou une collectivité territoriale, sur un équipement destiné à servir le public de façon pérenne. Nous intégrons ces notions de responsabilité et de durabilité de manière systématique, afin de répondre aux défis environnementaux et aux enjeux à ●●●



MAÎTRISE D'OUVRAGE

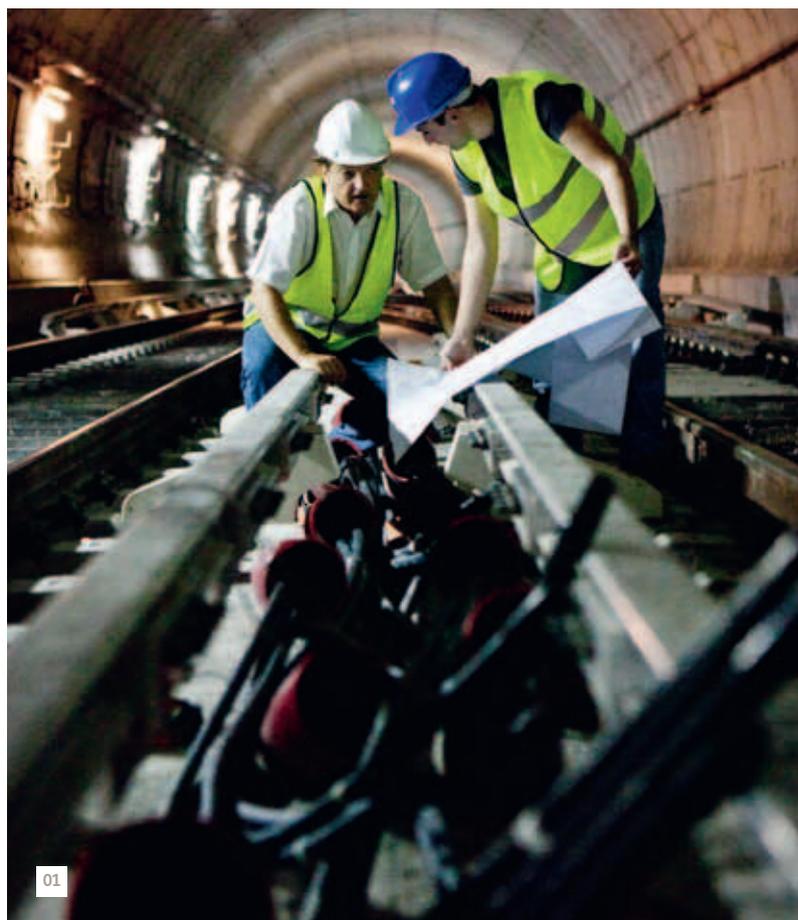
La réalisation de projets d'infrastructure complexes

03 – Dans le port d'Anvers, en Belgique, le second tunnel de la future liaison ferroviaire Liefkenshoek a été percé en juillet 2011.

Mobiliser les équipes nécessaires à la réalisation de grands projets, intégrer les contraintes, tenir des délais souvent serrés pour délivrer des infrastructures d'envergure, tels sont nos objectifs. Nous concevons puis construisons ces infrastructures clés en main, en intégrant le plus tôt possible les exigences de l'exploitation et de la maintenance. Les performances économique et environnementale sont ainsi prises en compte tout au long de la durée de vie de l'ouvrage, avant d'être mises en œuvre par nos équipes: c'est ●●●

“Notre défi consiste à livrer des projets sans dépasser les délais ni le budget prévus et ce, dans le respect des plus hautes normes de qualité, de sécurité et d’environnement, tout en accordant une grande attention au dialogue avec les parties prenantes.”

Christophe Péliissié du Rausas,
Directeur de la maîtrise d’ouvrage de VINCI Concessions



le cœur de la valeur ajoutée que nous apportons au client-concédant. Au fil de notre expérience, nous avons développé une véritable capacité à fédérer les énergies sur un projet en tant que maître d’ouvrage. Nous agissons comme un intégrateur et apportons par conséquent au concédant confort et efficacité dans la relation, grâce à l’existence d’un interlocuteur unique.

DIALOGUER DÈS L’AMONT AVEC LES PARTIES PRENANTES

Quelle que soit la complexité de l’infrastructure, mais aussi sa taille, les compétences développées et renforcées par notre croissance internationale sont mises en œuvre dès les phases amont du projet. Il s’agit, notamment, de l’obtention et de la coordination des autorisations, des procédures administratives et techniques – comme par exemple la maîtrise en matière foncière, les fouilles archéologiques préalables, les études hydrauliques et de risque environnemental... Notre posture d’écoute et notre travail permanent d’alerte et de veille sur l’ensemble

des pays dans lesquels nous sommes présents facilitent notre implication dans les démarches de dialogue et de concertation avec les différentes parties prenantes : autorités publiques, concepteurs, équipes techniques, clients finaux, riverains, associations.

Sur le projet de la Ligne à Grande Vitesse Tours-Bordeaux, par exemple, VINCI Concessions s’est fortement mobilisé pendant la phase de concertation, notamment auprès du Conseil national de protection de la nature. Ainsi, la société LISEA a fait en sorte qu’avant la mise en service de la ligne (prévue en 2017), toutes les espèces déplacées puissent disposer d’un habitat adapté. Une approche similaire a été adoptée sur le projet de l’autoroute Moscou – Saint-Pétersbourg : le titulaire de la concession, NWCC, a fait appel au collectif *Pur Projet* afin d’identifier avec les intervenants locaux les meilleures solutions d’insertion de l’infrastructure autoroutière dans son environnement, et de rechercher la plus grande efficacité pour mettre en œuvre d’importantes mesures compensatoires (*lire encadré en page 21*). D’une manière plus générale, nous adaptons en permanence notre savoir-faire technique, tout en y intégrant les



02

01 – Quelle que soit la complexité de l'infrastructure, les ressources sont mises en œuvre dès l'amont dans le respect des réglementations nationales et internationales.

02 – *NWCC*, filiale de *VINCI Concessions*, a lancé les travaux du premier tronçon de 43 km de l'autoroute à péage Moscou – Saint-Petersbourg.

résultats d'un dialogue constant avec les parties prenantes, et en prenant attentivement en compte les normes légales et techniques de chaque pays où nous travaillons. Nos équipes sont engagées, en ce sens, dans une action de formalisation et de dissémination des meilleures pratiques qui traduit notre volonté d'excellence en ce domaine.

RÉPONDRE AVEC EXIGENCE AUX RÉFÉRENTIELS MONDIAUX

De plus en plus de concédants et d'investisseurs formulent des exigences précises en matière de normes environnementales et sociales. Cela concerne, entre autres, les normes ISO 9001, ISO 14001 ou OHSAS 18001, référentiel mondialement reconnu pour les systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail. Soucieux de répondre à ces exigences, nous avons notamment engagé des procédures de certification appropriées pour la voie express *PR1BINA*, en Slovaquie, laquelle a été financée en partie par la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) (*lire ci-contre*). ●

» SLOVAQUIE : TROIS CERTIFICATIONS POUR CONVAINCRE LA BERD

La voie express *PR1BINA*, en Slovaquie, bénéficiera d'une triple certification, grâce au travail effectué par une équipe QHSE⁽¹⁾ dédiée. Un système de management intégré (SMI) a été mis en place en quelques mois seulement. Ce système aboutira, courant 2013, à l'obtention des certifications ISO 9001 et 14001 et OHSAS 18001 pour *GRANVIA Operation*. L'existence de cet ensemble de procédures formalisées a assuré aux partenaires, et notamment la BERD (Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement), que le projet avait été mené en suivant les standards internationaux les plus élevés. Sur ce projet comme sur bien d'autres, notre expérience a une fois de plus fait ses preuves... et nous a aidés à assurer la livraison de la voie express *PR1BINA* en 26 mois seulement.

(1) Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement.



EXPLOITATION

La recherche constante de la satisfaction de nos clients

En tant qu'opérateur d'infrastructures, nous garantissons la mise en valeur des équipements sur le long terme. Et pour ce faire, notre engagement est triple : accompagner les utilisateurs sur la durée du contrat, assurer le maintien de l'équipement aux meilleurs standards de qualité et proposer constamment de nouveaux services. Notre rôle d'exploitant nous impose aussi de travailler à la meilleure intégration de l'infrastructure dans le tissu local, dans le plus grand respect des populations alentour.

Notre présence sur le terrain nous permet une meilleure connaissance des attentes des clients-citoyens. Malgré cet avantage, nous allons au-delà des enquêtes régulières de satisfaction et c'est dans cette optique que, par exemple, nous avons élaboré en 2011 une base de données CRM (customer relationship management) pour VINCI Airports et VINCI Park. Grâce à ce système d'information de la gestion client, nous acquérons une connaissance plus fine des clients de nos aéroports et de nos parcs de stationnement,

dans le but de leur offrir des services personnalisés et de mieux les fidéliser. Autre grand chantier en cours de déploiement chez VINCI Park : le Centre national de téléopération (CNTO), qui optimise le fonctionnement d'un parc en libérant les collaborateurs de certaines tâches de gestion quotidienne pour consacrer davantage de temps au service du client.

FAVORISER LA FIDÉLISATION

À Lyon, Rhônexpress, filiale de VINCI Concessions et concessionnaire du premier tramway direct ville-aéroport en France, a également fait le choix de combiner des outils high tech d'information et de paiement mis à disposition des voyageurs avec ceux de personnalisation des services, comme la présence d'un steward dans chaque train. En Grèce, Gefyra a introduit une carte de paiement électronique (« e-Pass ») ainsi que différents tarifs promotionnels sur le pont Charilaos-Trikoupis.



02



03

01 – En 2011, l'aéroport Nantes Atlantique reçoit le prix du meilleur aéroport européen décerné par l'association des compagnies aériennes régionales européennes.

02 – Sur le pont Charilaos-Trikoupis, Gefyra, filiale de VINCI Concessions, propose, avec « l'e-Pass », une carte de paiement électronique avec des réductions spécifiques pour les camions et une interopérabilité des péages pour tous les types de véhicules.

03 – Grâce à une base de données CRM, VINCI Airports et VINCI Park acquièrent une connaissance plus fine de leurs clients pour offrir des services personnalisés.

“C’est dans la phase d’exploitation que la relation client est la plus exigeante. Nos objectifs pour l’avenir : mieux les connaître, personnaliser nos offres et les accompagner pendant et après leurs visites.”

Olivier Mathieu, Directeur financier et de l'asset management

À Lisbonne, *Lusoponte* a délivré 78 000 cartes « sans contact » aux automobilistes sur ses deux ponts et développé sa démarche de fidélisation via une politique de remise et de promotion.

Fructueuses, ces innovations contribuent largement à maintenir ou accroître les niveaux de fréquentation et à satisfaire les utilisateurs. Ainsi, *Rhôneexpress* bénéficie d'un taux de satisfaction de 94 %. Et, dans un audit officiel de l'ensemble des délégations de service public de *VINCI Park* dans la capitale, la Ville de Paris met en évidence la qualité du service et de l'image de ses parkings.

De son côté, *VINCI Airports* a été récompensé pour l'aéroport Nantes Atlantique, qui a reçu le Prix du meilleur aéroport européen, décerné par l'ERA (European regions airline association – association des compagnies aériennes régionales européennes), succédant ainsi aux aéroports de Londres, Munich, Innsbruck et Southampton. ●

» STADE DE FRANCE : UNE SONORISATION À LA POINTE

Notre volonté est de déployer dans d'autres projets les innovations que nous mettons en œuvre dans une infrastructure en exploitation. Opérateur du plus grand équipement français dans ce domaine, le *Consortium Stade de France*, concessionnaire-exploitant et filiale de *VINCI Concessions*, a introduit un nouveau système de sonorisation. Particulièrement sophistiqué, il garantit aux spectateurs une qualité sonore parfaite et satisfait les organisateurs en termes de gain de souplesse.

Ce système est notamment capable de mesurer en temps réel les niveaux sonores à l'intérieur comme à l'extérieur du stade, garantissant ainsi en permanence une écoute optimale pour les spectateurs et une nuisance sonore minimale pour les riverains.

Un tel système crée notamment une plus grande « intelligibilité » des messages liés à la sécurité du stade. Que l'on soit à l'intérieur ou à l'extérieur, tout le monde bénéficie du maximum de confort.

» Notre engagement

18
25

Conscients de notre rôle et des attentes croissantes de nos clients, de nos collaborateurs et de la société en général en matière de développement durable, nous nous efforçons d'y répondre dans toutes les phases de nos projets. Nos engagements participent clairement à l'amélioration de notre performance globale, en France comme à l'international.

ENVIRONNEMENTAL

La réduction de notre empreinte écologique

Pour chaque projet, nous nous engageons à déployer les moyens nécessaires pour anticiper et limiter notre impact sur l'environnement, réduire la pollution et compenser les atteintes que nous pourrions causer sur le plan écologique.

SOCIÉTAL

Le souci permanent de l'intérêt général

Nous nous efforçons de faire en sorte que nos infrastructures contribuent à l'amélioration du cadre de vie de chacun, en portant une attention particulière aux attentes de notre client-concédant et aux communautés qui ont le plus besoin d'aide et de soutien.

SOCIAL

Une ambition pour chacun

Le partage de la valeur, l'amélioration des compétences, l'égalité des chances, la prévention des risques en matière de sécurité et de santé et l'accomplissement personnel sont autant de preuves de notre engagement auprès de nos collaborateurs.



Le Car Rental Center de l'aéroport Nice-Côte d'Azur, géré par Park Azur, est couvert d'ombrières photovoltaïques sur une surface de 10 277 m².

ENVIRONNEMENTAL

La réduction de notre empreinte écologique

Un projet s'inscrit dans un territoire précis. En tant qu'acteur du développement du territoire, nous avons la responsabilité de respecter, développer et valoriser sur le long terme cet environnement. Écologiquement, nous n'agissons pas uniquement en termes d'objectifs d'impact à respecter, mais nous nous efforçons d'aller au-delà, et ce, dès la conception de nos projets. Dans ce domaine, nos maîtres mots tiennent en trois verbes actifs : anticiper, réduire, compenser l'impact. Par ailleurs, et parce que notre activité renouvelle les espaces et modifie les territoires et frontières, nous associons les parties prenantes locales, et notamment les populations, à notre démarche environnementale. ●●●



01 – Outre la réduction de la superficie à déboiser à moins de 100 ha, *NWCC* élabore, en collaboration avec *Pur Projet* et les parties prenantes, un programme de préservation de l'écosystème de la forêt de Khimki.

02 – La structure en résille de bois du Nice Stadium représentera une économie de 3 000 t de CO₂ par rapport à une structure classique.

LIMITER LES ÉMISSIONS DE CO₂ ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

Concrètement, notre démarche environnementale repose principalement sur deux axes : la réduction des émissions de CO₂ et la protection de la biodiversité. En 2011, plusieurs de nos projets illustrent cette démarche environnementale avec, dans certains cas, une ampleur particulièrement importante.

Ainsi, pour la future Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique Tours-Bordeaux (LGV SEA), la société concessionnaire *LISEA* et le groupement constructeur *COSEA* ont intégré, dès le début des études, les impacts du tracé sur les écosystèmes traversés.

Les mesures de réduction et de compensation de l'impact environnemental engagées portent sur 217 espèces protégées (*lire encadré en page 21*).

RUSSIE: ENGAGER LE DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

En Russie, le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes a été entamé par *North-West Concession Company (NWCC)*, société dont *VINCI Concessions* est actionnaire, concessionnaire du premier tronçon de l'autoroute Moscou – Saint-Pétersbourg, qui traversera notamment la forêt de Khimki. Alors que *NWCC* avait déjà procédé à une optimisation technique du projet pour réduire de 144 à moins de 100 ha les superficies à déboiser, celle-ci a signé en 2011 un contrat avec le collectif *Pur Projet*, spécialisé dans la compensation environnementale forestière, afin d'élaborer un programme de préservation de l'écosystème dans le but de protéger et de valoriser la forêt.

Grâce à la tenue de tables rondes et au dialogue étroit mené avec les riverains, les municipalités, les associations environnementales et les administrations, les premières actions sur le terrain sont prévues au printemps 2012. Innovante en Russie, cette approche va au-delà de la forêt de Khimki, et les études d'impact sur l'écosystème tout au long du projet déboucheront sur la proposition d'un programme de mesures de conservation concrètes.

FUTUR AÉROPORT DU GRAND OUEST: DIAGNOSTIQUER ET COMPENSER

Aéroports du Grand Ouest, filiale de *VINCI Airports*, a mené en 2011 le diagnostic environnemental faune et flore sur la future zone située à 17 km au nord de Nantes et qui accueillera le transfert de l'actuel



aéroport Nantes Atlantique. Le Conseil national de la protection de la nature (CNP) sera consulté sur le dossier relatif aux espèces recensées, proposé par *Aéroports du Grand Ouest* aux services de l'État début 2012, soit plus d'une centaine d'espèces répertoriées, dont le triton marbré, le triton crêté et le péloïde ponctué.

La mise en œuvre de mesures compensatoires fait actuellement l'objet d'études, en association avec les différentes parties prenantes concernées. Elles prendront la forme de pratiques culturales adaptées et concertées avec les exploitants intéressés et seront accompagnées par la chambre d'agriculture de Loire-Atlantique; elles consisteront aussi à créer des zones humides et à déplacer l'habitat d'espèces animales et végétales protégées. Près de 400 ha sont ainsi dédiés aux mesures compensatoires environnementales dans l'emprise même de la concession aéroportuaire. Pour mémoire, 550 ha seront aménagés au moment de la mise en service, en 2017.

ALLER TOUJOURS PLUS LOIN DANS L'ÉCO-CONCEPTION

Entré en vigueur en février 2011, le contrat de partenariat entre la Ville de Nice et *Nice Eco Stadium*, filiale de *VINCI Concessions*, établit que le futur stade sera de conception environnementale, en construction comme en exploitation: chantier vert (recyclage des déchets, réduction des nuisances sonores et visuelles...), équipement à énergie positive, récupération des eaux de pluie et ventilation naturelle permettant de réduire les besoins en climatisation/chauffage.

» CHANTIER SEA : 217 ESPÈCES À PROTÉGER DANS LA DURÉE

La préservation des écosystèmes traversés est au cœur du processus de concertation. *LISEA* et *COSEA* collaborent le plus en amont possible avec les acteurs de la biodiversité sur le territoire pour éviter les zones sensibles et réduire au maximum les impacts, puis définir les mesures compensatoires à mettre en œuvre sur plus de 2800 ha pour les 217 espèces protégées inventoriées. *LISEA* gèrera, par exemple, 700 ha de compensation (par achat de foncier ou conventions passées avec les agriculteurs) pour les oiseaux de plaine, notamment l'outarde canepetière, oiseau migrateur emblématique du territoire protégé à l'échelle européenne.

La présence de la société concessionnaire pendant 50 ans inscrit ces compensations dans une logique de résultats mesurables sur la durée, en s'appuyant sur les compétences des associations de protection de la nature et des experts présents dans les régions traversées.

En 2011, nos premières actions ont consisté à produire une étude d'impact environnemental et à optimiser le traitement des déchets: tri et valorisation de tous les déchets de chantier (inertes, industriels...), mais aussi de terrassement. Par ailleurs, toujours dans le domaine des «stades», le *Stade de France* a poursuivi en 2011 sa démarche d'exploitation responsable, notamment ses efforts en faveur des économies d'énergie, avec une nouvelle baisse de la consommation globale d'électricité (- 32 %). Nous menons actuellement une étude afin d'identifier les potentiels du site en matière d'énergies renouvelables (solaire, éolien, géothermie...). De nouveaux plans de réduction de la consommation d'eau ont également été lancés.

Dans le domaine aéroportuaire, la conception innovante des pistes et de l'aérogare du futur aéroport du Grand Ouest améliorera la performance environnementale de celui-ci, avec une consommation énergétique par passager divisée par trois. ●



La société *Artisans d'Angkor*, dont *VINCI Airports* est partenaire-fondateur et actionnaire, a été créée pour favoriser le développement de l'artisanat khmer tout en offrant des perspectives d'insertion professionnelle aux populations défavorisées.

SOCIÉTAL

Le souci permanent de l'intérêt général

Notre métier est de prendre en charge un projet d'infrastructure qui améliore la vie de chacun, dès sa conception et jusqu'à son exploitation-maintenance. Notre ambition est de contribuer au développement solidaire et durable des territoires où nous intervenons.

SEA: S'ENGAGER SUR LE TERRAIN

En 2011, parallèlement aux échanges avec les associations de protection de la nature (*lire encadré en page 21*), les équipes de *LISEA* et de *COSEA* présentes sur chacun des secteurs de travaux ont rencontré les maires des différentes communes concernées et se sont mises à leur disposition pour organiser des réunions publiques dans les communes. Plus de 50 réunions publiques ont ainsi été menées, depuis septembre, sur l'ensemble du tracé. Depuis novembre 2011,

le journal *LISEA Express*, diffusé auprès de 150 000 foyers, et le site Internet www.lgv-sea-tours-bordeaux.fr informent régulièrement les riverains avec l'ambition de délivrer, en temps réel, les actualités du chantier sur leur commune, notamment ses nuisances et les moyens mis en œuvre pour les limiter. Enfin, des journées portes ouvertes ont lieu sur les chantiers de fouilles archéologiques du tracé, accueillant un large public.

VINCI Airports: RÉDUIRE LES NUISANCES SONORES

Le bruit constitue la nuisance principale pour les riverains de l'aéroport Nantes Atlantique. Sa réduction est, depuis de nombreuses années, une préoccupation majeure pour l'ensemble des acteurs du secteur aéronautique – constructeurs, compagnies, gestionnaires des

“Conscients de l’impact que peut avoir un grand projet, nous nous efforçons de développer l’emploi local, d’offrir des formations appropriées et de contribuer au développement des collectivités avoisinantes.”

Géraldine Vallejo, Responsable du développement durable de VINCI Concessions

aéroports et services de l’État. Le gestionnaire de l’aéroport Nantes Atlantique met en œuvre de nombreuses actions pour réduire l’impact de ces nuisances sonores.

Maestro est un outil de mesure du bruit et de suivi des trajectoires qui a été mis au point en 2005, afin de répondre aux recommandations de l’ACNUSA (Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires). Ce système de surveillance enregistre par l’intermédiaire de capteurs et ce, 24 heures sur 24, le bruit des avions autour de l’aéroport Nantes Atlantique ainsi que les trajectoires de ces appareils grâce aux données radar de l’Aviation civile. Chaque jour, un contrôle est effectué et les anomalies de trajectoires et de bruits sont analysées. Livré fin 2017, le futur aéroport permettra de réduire le nombre d’habitants de l’agglomération nantaise impactés par les nuisances sonores du trafic aérien, de 42 000 aujourd’hui à seulement 900 personnes.

la société *Artisans d’Angkor* fait vivre environ 5 000 familles et préserve la vitalité du tissu local. En 2011, plus d’une cinquantaine d’artisans ont été formés et recrutés.

ÊTRE UN PEU PLUS PRÉSENT...

En Grèce, face à la situation de crise économique et financière nationale, *Gefyra*, société concessionnaire du pont Charilaos-Trikoupis, a œuvré plus encore qu’à l’accoutumée pour promouvoir sa plateforme d’action sociale Pylônes de solidarité. Les recettes des différentes manifestations ont notamment profité aux collectivités locales, qui ont été parmi les plus touchées par la réduction des effectifs de l’État. *VINCI Concessions* est par ailleurs un partenaire actif, en Grèce, de la *Fondation VINCI pour la Cité*, qui a vu le jour en 2011. ●

SOUTENIR LES POPULATIONS LOCALES

Fouler l’asphalte à 12 000, partager un repas, célébrer à 23 000 un événement sportif... c’est notre façon de partager nos succès. Ainsi, le *Stade de France* accueille chaque année un « pique-nique citoyen », dont l’organisation est confiée à l’Union des associations des riverains et au cours duquel les associations sportives locales et les groupes culturels sont invités à présenter leur activité ; cette année, 1 200 personnes y ont participé. En octobre 2011, lors de la finale de la Coupe du monde de rugby, à laquelle l’équipe de France participait face à la Nouvelle-Zélande, le *Stade de France* a retransmis le match sur un écran géant et ouvert ses portes à 15 000 spectateurs.

En Slovaquie, le 25 septembre, la société concessionnaire *GRANVIA* a ouvert au public trois des quatre sections de la voie express *PR1BINA* pour marquer l’achèvement de cette infrastructure.

Au Cambodge, *VINCI Airports* est partenaire-fondateur historique et actionnaire de la société *Artisans d’Angkor*, créée pour perpétuer et favoriser le développement de l’artisanat khmer tout en offrant des perspectives d’insertion professionnelle aux populations défavorisées de la région de Siem Reap.

Chaque artisan bénéficie de la garantie d’un revenu contractuel et d’une couverture sociale complète. Répartie dans une vingtaine de villages, où ils travaillent la soie, la sculpture sur pierre et sur bois, la laque ou encore le marbre et les métaux précieux,



GARANTIR L’ÉGALITÉ

Dans le cadre de la réalisation de la LGV SEA entre Tours et Bordeaux, les groupements *LISEA/COSEA* se donnent pour ambition de favoriser l’emploi de la population locale sur les 302 km de parcours de la ligne et de recruter des personnes éloignées de l’emploi. Lorsque la phase de construction sera en pleine activité, 4 500 personnes seront présentes sur le chantier. *COSEA* s’est engagé à recruter 1 300 demandeurs d’emploi au niveau local, en coopération avec l’État et les services locaux de l’emploi. Dans ce cadre, *COSEA* a organisé deux réunions avec des demandeurs d’emploi, notamment des femmes. Objectifs : promouvoir l’égalité des chances et la non-discrimination, et démontrer que toute personne peut piloter une pelle ou un camion, du moment qu’elle a suivi un parcours de formation et de qualification.

SOCIAL

Une ambition pour chacun



01

« Les vraies réussites sont celles que l'on partage. » Cette signature de *VINCI* prend tout son sens dans le cadre des relations employeur-collaborateurs. La première façon de partager le succès, c'est bien sûr de reconnaître la valeur que chaque salarié contribue à créer pour l'entreprise. C'est la raison pour laquelle un système de participation des collaborateurs aux bénéfices de leur société est en place dans un certain nombre de pays. *VINCI* encourage par ailleurs l'actionnariat salarié à travers le plan d'épargne Groupe « Castor ».

FORMER LES COLLABORATEURS

Plus que conscient des attentes de ses collaborateurs en matière d'épanouissement professionnel, *VINCI Concessions* s'engage à les accompagner pour favoriser leur progression par des programmes de formation dans toutes ses activités. À ce titre, *VINCI Concessions* a mis au point, en 2011, le « passeport formation ». *VINCI Park* met l'accent sur les jeunes peu ou non qualifiés, à travers un programme d'apprentissage et de formations qualifiantes. *VINCI Park* a notamment développé un système de tutorat, en faisant bénéficier les jeunes collaborateurs de l'expérience de salariés plus expérimentés. Soucieux du développement des compétences de ses salariés en adéquation avec un secteur d'activité en pleine croissance, *VINCI Airports* a décidé de créer son académie interne.



02



03

01 – Parmi les six nouveaux projets soutenus par la *Fondation VINCI pour la Cité*, l'association Tara, à New Delhi, œuvre pour la formation et l'hébergement de jeunes défavorisés.

02 – *VINCI Park* a développé un système de tutorat pour faire bénéficier ses jeunes collaborateurs de l'expérience de salariés plus expérimentés.

03 – *NWCC* met en place un système de management intégré conforme aux normes OHSAS 18001 et ISO 9001 et 14001.

OFFRIR UNE PROTECTION SOCIALE À L'ENSEMBLE DES SALARIÉS

Au Cambodge, *Cambodia Airports*, filiale de *VINCI Airports*, a mis en place une couverture sociale prenant en charge un certain nombre d'actes médicaux et de frais de santé. Ce régime profite aux salariés mais également à leur famille : 3 500 personnes, environ, en bénéficient, soit près de trois fois l'effectif de l'entreprise.

SOUTENIR LES PROJETS HUMANITAIRES

Engagés sur le terrain dans l'exercice de leur profession, nos collaborateurs le sont aussi au-delà. *VINCI* soutient ceux qui souhaitent aider des populations défavorisées en offrant leur temps ou leurs compétences. La *Fondation VINCI pour la Cité* appuie financièrement ces initiatives et a soutenu, en 2011, six nouveaux projets parrainés par des salariés de *VINCI Concessions*. Parmi eux, l'association Tara, à New Delhi (hébergement et formation apportés à de jeunes défavorisés, en partenariat avec une ONG), ou encore l'association Passerelles Numériques, au Cambodge (formation en informatique de jeunes Cambodgiens). Parrainée par trois salariés de *VINCI Concessions*, cette dernière a reçu le prix de la *Fondation Accenture*.

VISER LE ZÉRO ACCIDENT

Pour aller toujours plus loin dans la prévention sécurité et la protection de la santé de nos collaborateurs, nous avons accentué nos efforts en 2011. Après *Lusoponte*, au Portugal, qui a été certifié OHSAS 18001 (et ISO 9001 et 14001) en 2009, *GRANVIA* et *GRANVIA Operation*, en Slovaquie, ont mis en place, préalablement à l'ouverture de la voie express au public, un système de management intégré conforme aux

“Garantir que les meilleures dispositions liées à la sécurité et à la santé au travail, en matière d'organisation, de ressources, de responsabilités et de méthodes, sont définies et mises en œuvre mobilise notre attention au quotidien.”

Jean-Yves Delcroix, Directeur QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement) de *VINCI Concessions*

mêmes normes. Les certifications sont prévues pour 2013 et *NWCC*, en Russie, est actuellement engagé dans un processus identique. Une démarche concertée permettant de diffuser les meilleures pratiques au sein des diverses filiales traduit notre détermination à mobiliser chacun au sein de l'entreprise sur cet enjeu prioritaire qu'est la sécurité de nos collaborateurs.

Présents dans six secteurs d'activité,
nous posons chaque jour des jalons
pour donner naissance
à de grandes réalisations.
Les défis que nous relevons sont
autant d'aventures que nous vivons
avec vous et pour vous.



Activités

26
67

28 AUTOROUTES & ROUTES

34 OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT

40 FERROVIAIRE

46 STADES

52 AÉROPORTS

60 STATIONNEMENT

En Russie, en Slovaquie ou en Allemagne, nous avons consolidé notre savoir-faire de concessionnaire autoroutier, avec des ambitions affirmées en matière de dialogue avec les parties prenantes.

Autoroutes & routes 28





|||||||||

3

C'est le nombre de contrats « A-Modell » remportés en Allemagne depuis 2007.

Plus de

1 000

C'est le nombre de kilomètres de concessions autoroutières hors France que nous construisons et entretenons.



Entre 2007 et 2011, VINCI Concessions est devenu le leader du marché des opérateurs de concessions autoroutières en Allemagne, en remportant en groupement trois des six partenariats public-privé (PPP) lancés dans le pays, dans le cadre du programme « A-Modell ».

ALLEMAGNE

A9 : SIGNATURE D'UN 3^E CONTRAT « A-MODELL »

En 2011, VINCI Concessions a poursuivi le développement de son activité autoroutière en Allemagne. Un développement articulé autour du programme des contrats

« A-Modell », lancé en 2005 par l'État fédéral. En août, VINCI Concessions a remporté son troisième projet « A-Modell » en tant que titulaire de la section autoroutière A9 reliant Berlin à Munich. Le signataire de ce projet est la société *Via Gateway Thüringen*, filiale de VINCI Concessions. Le contrat porte sur le financement, la conception, l'élargissement (à 2 x 3 voies sur 19 km) et la rénovation puis l'exploitation, pendant 20 ans, d'un tronçon autoroutier de 46,5 km entre l'échangeur de Lederhose, en Thuringe, et la frontière avec la Bavière. Le financement a été finalisé en moins de six semaines, permettant une entrée en vigueur du contrat dès le 1^{er} octobre 2011. Représentant un investissement total de 220 millions d'euros, ce contrat constitue le premier projet auto-



02

» CONTOURNEMENT DE NEWPORT (ROYAUME-UNI)

La société *Morgan - VINCI Ltd*, filiale de *VINCI Concessions* à hauteur de 50 %, gère cette rocade autoroutière de 10 km, incluant un pont en arc, depuis 2002 et jusqu'en 2042. Cet ouvrage, qui permet le contournement par le sud de Newport, assure le développement de l'ancienne zone portuaire de la ville. En 2011, le trafic est de 24 563 véhicules par jour.

prendre des mesures complémentaires de protection environnementale. Concernant le chantier lui-même, la finalisation des éléments contractuels du projet nous a permis de commencer les travaux dès le 1^{er} septembre 2011. Cette période a été consacrée au lancement de la déviation de réseaux de terrassement et ouvrages d'art. En matière de financement, le 21 octobre 2011, *NWCC* a lancé et réussi une émission obligataire dédiée au financement de l'infrastructure pour un montant de 10 milliards de roubles, soit 250 millions d'euros (taux de change : 1 euro = 40 RUR).

GRÈCE AUTOROUTES ATHÈNES- TSAKONA ET MALIAKOS-KLEIDI

En Grèce, nous sommes depuis 2008 actionnaires à 30 % de la société *Olympia Odos*, concessionnaire de l'autoroute qui relie Athènes à Tsakona (sud du Péloponnèse), via Corinthe et Patras (365 km), et à hauteur de

14 % de la société *Aegean Motorway*, concessionnaire de l'autoroute entre Maliakos et Kleidi (240 km), sur l'axe Athènes-Thessalonique. Les travaux en cours sur ces deux infrastructures ont dû être suspendus. Dans le contexte de retards importants concernant la mise à disposition des terrains et de la forte crise financière que connaît le pays, des négociations ont été engagées avec les autorités nationales pour prendre en compte ce nouvel environnement et relancer les projets sur de nouvelles bases, viables à long terme.

SLOVAQUIE LA VOIE EXPRESS *PRIBINA* ENTRE EN SERVICE

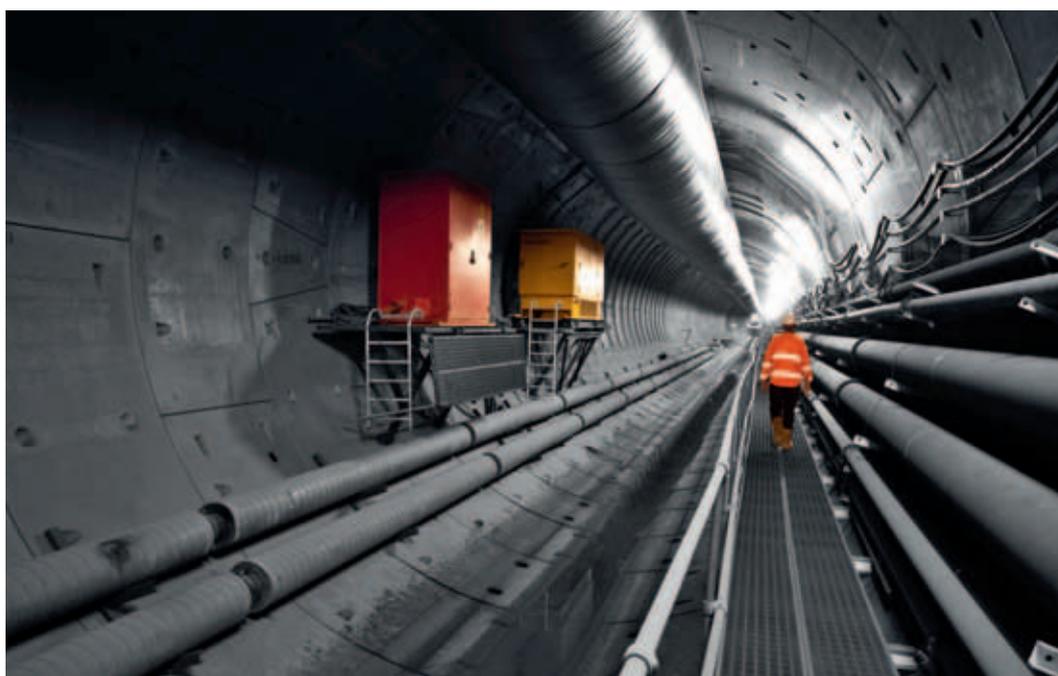
GRANVIA, filiale de *VINCI Concessions*, est la société concessionnaire de la voie express à 2 x 2 voies baptisée *PRIBINA*, en hommage au célèbre duc slovaque Pribina, qui vécut dans la région de Nitra. Il s'agit du premier partenariat public-privé (PPP) autoroutier mis en œuvre dans le pays. Le contrat porte sur le finance-

ment, la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance de 52 km ; 46 km entre les villes de Nitra et Tekovské Nemce, auxquels s'ajoutent 6 km assurant le contournement de la ville de Banská Bystrica sur une durée de 30 ans. Les travaux, d'un montant d'environ 900 millions d'euros, ont été réalisés par un groupement d'entreprises mené par *Eurovia*. En octobre 2011, soit en 26 mois, nous avons livré et mis en service les trois premières sections (46 km). À cette occasion, *GRANVIA* a organisé une grande journée portes ouvertes et a ainsi accueilli 12 000 visiteurs, qui ont foulé librement le bitume. Cette journée est l'une des illustrations du plan d'action environnemental et sociétal mis en place par *GRANVIA* dans le cadre de ce projet financé, entre autres, par la BERD. L'inauguration officielle s'est déroulée en octobre 2011 en présence des représentants du gouvernement slovaque. Les 6 km restants seront mis en service à l'été 2012. *GRANVIA Operation*, filiale à 100 % de *VINCI Concessions*, assure l'exploitation et la maintenance de la voie express jusqu'à l'échéance du contrat, en 2041. ●

Le modèle de concessionnaire-constructeur intégré de **VINCI** s'applique pleinement, notamment aux ponts et grands ouvrages construits par les entreprises du Groupe et exploités par *VINCI Concessions* sur le long terme.

Ouvrages de franchissement

34





|||||

25

minutes. C'est le temps que les automobilistes marseillais gagnent en empruntant le tunnel du Prado-Carénage lors de la traversée de la ville.

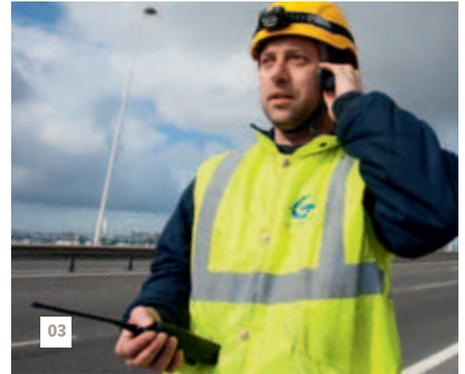
4

millions de véhicules ont traversé le pont Charilaos-Trikoupis en 2011.



02 – Au Portugal, à Lisbonne, le trafic sur le pont Vasco-de-Gama et sur celui du 25-Avril s'élève à plus de 37 millions de véhicules.

03 – VINCI Concessions détient 37 % de *Lusoponte*, société concessionnaire des deux ponts sur le Tage : le pont Vasco-de-Gama et celui du 25-Avril.



pour les poids lourds, etc. En 2011, le trafic s'élève à plus de quatre millions de véhicules.

PORTUGAL

LUSOPONTE RENFORCE SA POLITIQUE DE FIDÉLISATION

VINCI Concessions détient 37 % de la société *Lusoponte*, concessionnaire qui exploite jusqu'en 2030 les deux ponts franchissant l'estuaire du Tage, à Lisbonne : le pont Vasco-de-Gama et celui du 25-Avril. En 2011, *Lusoponte* a développé son système de paiement «ViaCard» pour faciliter la vie des utilisateurs. Les automobilistes bénéficient de tarifs promotionnels et ont accès à des files dédiées aux péages. Un dispositif qui a fait ses preuves : sur les deux ponts, la commercialisation de «ViaCard» a bondi de 10 % par rapport à 2010, totalisant 75 000 abonnés. *Lusoponte* a également investi dans des campagnes publicitaires, notamment pour «ViaCard», mais aussi différentes actions de partenariat et de sponsoring. Le trafic total, en 2011, s'élève à plus de 37 millions de véhicules. Sur le plan de la responsabilité sociale et environnementale, *Lusoponte* anime la *Fondation pour la protection et la gestion de la biodiversité et des marais salants traditionnels*. En 2011, la Fondation a lancé un ●●●

projet d'agriculture sociale, dont la vocation est de distribuer des parcelles de terre aux personnes qui se trouvent dans le besoin.

PAYS-BAS: AMSTERDAM

LE COENTUNNEL, PLUS IMPORTANT CONTRAT EN PPP

Coentunnel Company est la société concessionnaire du Coentunnel d'Amsterdam, dont l'objectif est de doubler la capacité d'un tunnel existant (à une profondeur de 30 m). *VINCI Concessions* est actionnaire de cette société, aux côtés de *CFE (VINCI Construction)* et de sa filiale *Dredging International*. Chantier d'envergure, le contrat inclut la construction du nouvel ouvrage (tunnel routier à cinq voies), la rénovation du tunnel actuel, l'élargissement des voies d'accès puis la maintenance des ouvrages pendant 24 ans. En avril et mai, les quatre caissons immergés du nouveau tunnel ont été placés sous le canal avec succès.

FRANCE: MARSEILLE

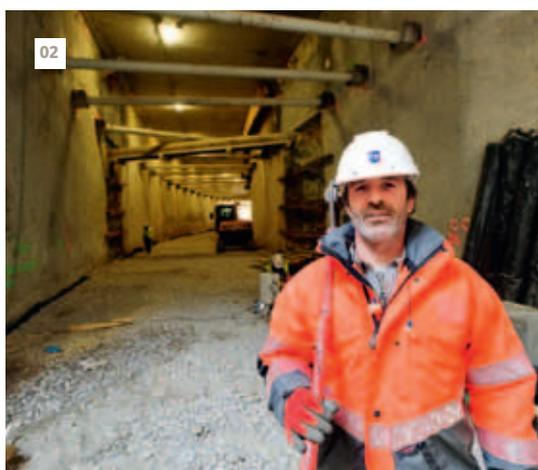
PRADO-CARÉNAGE ET PRADO-SUD

VINCI Concessions est actionnaire de la société *SMTPC*, qui assure depuis 1993 l'exploitation (après la construction) du tunnel du Prado-Carénage dans la cité phocéenne. Grâce à lui, les automobilistes marseillais gagnent 25 minutes lors de la traversée de la ville.

Parallèlement, *VINCI Concessions* est concessionnaire, depuis 2008, à hauteur de 58,5% et pour une durée de 46 ans, du tunnel du Prado-Sud, à Marseille. Il s'agit d'un ouvrage de 1500 m, à 2 x 2 voies superposées, qui doit prolonger l'actuel tunnel du Prado-Carénage vers les quartiers sud de la ville. Lancé en 2010, le chantier s'est poursuivi en 2011 à un rythme soutenu: fin des travaux au niveau du rond-point du Prado en juillet, achèvement des parois moulées en septembre et démarrage de la construction en souterrain. ●



01



02

01 – À Amsterdam, le Coentunnel a fait l'objet du plus important contrat en partenariat public-privé (PPP) des Pays-Bas. En 2011, quatre caissons immergés ont été placés sous le canal avec succès.

02 – La société *Tunnel Prado-Sud*, filiale de *VINCI Concessions*, est concessionnaire depuis 2008 du tunnel Prado-Sud, à Marseille. Lancé en 2010, le chantier s'est poursuivi à un rythme soutenu en 2011.

03 – Après l'avoir construit, la société *SMTPC*, filiale de *VINCI Concessions* à hauteur de 33%, assure depuis 1993 l'exploitation du tunnel du Prado-Carénage, à Marseille, pour une durée de 32 ans.



De nouveaux projets à grande échelle qui consolident notre approche du dialogue avec les parties prenantes: *VINCI Concessions* confirme et renforce son expertise dans le domaine des infrastructures ferroviaires, et tout particulièrement sur les lignes à grande vitesse.

Ferroviariaire

40





■■■■■■■■■■
94%

des passagers
satisfaits des services
de Rhônexpress.

1

million de passagers.
C'est l'objectif atteint
par Rhônexpress
en moins d'un an
d'exploitation.



FRANCE: LGV SEA TOURS-BORDEAUX ENTRÉE EN VIGUEUR DU CONTRAT

C'est le plus important projet de concession d'infrastructure en cours en Europe. Attribuée en 2010 par Réseau Ferré de France à *LISEA*, société concessionnaire filiale de *VINCI Concessions*, cette concession porte sur la future ligne à grande vitesse qui doit relier Tours à Bordeaux. Signé en juin 2011, le contrat prévoit, sur cinq décennies, le financement, la conception, la construction, puis l'exploitation et la maintenance de 302 km de ligne à grande vitesse ainsi que les 38 km de raccordement au réseau. La LGV SEA doit placer Bordeaux à deux heures et cinq minutes de Paris. La rémunération du concessionnaire sera assurée par les redevances que paieront les compagnies ferroviaires utilisant l'infrastructure. L'entrée en vigueur du contrat

de concession a été confirmée le 30 juin, après ultime validation par le Conseil d'État et publication du décret correspondant au Journal Officiel.

Le projet de LGV SEA Tours-Bordeaux voit loin. Il s'inscrit dans un schéma global d'aménagement du territoire et ouvre la voie aux projets de LGV vers Limoges, Toulouse et l'Espagne. La conception et les travaux sous maîtrise d'ouvrage *LISEA* sont confiés au groupement d'entreprises *COSEA*, piloté par *VINCI Construction* et composé également d'*Eurovia* et de *VINCI Energies* - associés à *BEC*, *NGE*, *TSO*, *Ineo*, *Inexia*, *Arcadis* et *Egis Rail*. Débutant au premier semestre 2012, les travaux s'étaleront sur une durée de 73 mois. L'exploitation et la maintenance de la ligne seront assurées par la société *MESEA*, dont l'actionariat se partage entre *VINCI Concessions* (70 %) et *Inexia* (30 %). Dans les 122 communes concernées par le



01 – Premier tramway direct ville-aéroport en France, *Rhônexpress* a battu plusieurs records de fréquentation et accueilli son millionième passager en 2011, avec un taux de satisfaction de 94 %.

02 – La totalité des 16 km en double voie de la liaison ferroviaire Liefkenshoek sera mise en service en 2012.

3 000 km de lignes déjà équipées avant la signature du contrat et gérées jusqu'alors par la SNCF.

FRANCE : LYON **RHÔNEXPRESS FÊTE SON MILLIONIÈME PASSAGER**

En juillet 2011, *Rhônexpress* a accueilli son millionième passager, moins d'un an après sa mise en exploitation. Le 9 septembre, la fréquentation journalière atteignait un nouveau record, lui-même de nouveau battu un mois après, le 7 octobre, avec 4 410 passagers en une journée. Ces résultats confirment le succès de cette liaison de tramway de 23 km reliant la gare Lyon-Part-Dieu à l'aéroport Lyon-Saint-Exupéry en moins de 30 minutes. Attribué pour une durée de 30 ans à une filiale de *VINCI Concessions* (35,2 %), *Rhônexpress* offre un niveau de service élevé avec, entre autres, des écrans d'information annonçant les horaires des vols à l'arrivée comme au départ, et la présence permanente d'un agent de bord pour l'accueil et la vente. Un succès qui intéresse d'autres concessionnaires :

en mai, *Rhônexpress* a reçu une délégation de l'aéroport d'Heathrow (Londres). En juin 2011, le terminus définitif « Aéroport de Lyon-Saint-Exupéry » de *Rhônexpress* était officiellement inauguré, en présence de nombreuses personnalités régionales.

BELGIQUE : ANVERS **LOCORAIL ACHÈVE LE PERCEMENT DE SES TUNNELS**

VINCI Concessions est actionnaire de *Locorail* à hauteur de 25 %, en association avec *CFE*, filiale de *VINCI Construction*. *Locorail* est concessionnaire jusqu'en 2050 de la nouvelle liaison ferroviaire Liefkenshoek, dans le port d'Anvers (Belgique). Le contrat porte sur la conception, le financement, la construction et la maintenance d'une ligne de 16 km en double voie. Les travaux comprennent la réalisation d'un tunnel bitube de 6 km, d'un aqueduc, et de 7 km d'ouvrages de génie civil. Les travaux se sont poursuivis en 2011, notamment avec l'achèvement du forage par les deux tunneliers et les opérations de rénovation du Beverentunnel. La mise en service de l'ouvrage est prévue pour fin 2012. ●

94704

**passagers sur *Rhônexpress*
en septembre 2011
(record de fréquentation
mensuelle).**

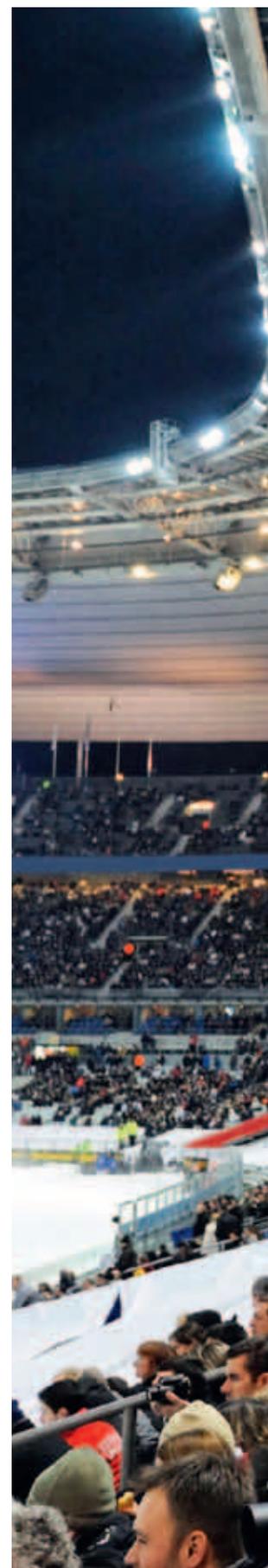


02

Plus que des stades, nous concevons et exploitons des enceintes nouvelle génération multifonctionnelles pour accueillir une palette toujours plus large d'événements hors du commun. Nous avons connu, cette année, de nombreux succès qui nous positionnent comme un acteur majeur dans le domaine des stades.

Stades

46





■■■■■■■■■■
92
événements
au MMArena,
dont 22 matchs
accueillis.

1,5
million
de spectateurs
accueillis en 2011
au Stade de France.



01



02

01 – Le Nice Stadium sera livré en 2013.

02 – *Nice Eco Stadium*, filiale de *VINCI Concessions*, a obtenu le 26 juillet le permis de construire du Nice Stadium.

03 – *VINCI Concessions* a bouclé en moins de quatre mois le financement du Nouveau Stade de Bordeaux.

NICE STADIUM UN STADE ÉCO-CONÇU POUR L'EURO 2016

L'année 2011 a particulièrement bien commencé pour l'activité Stades, avec l'entrée en vigueur du contrat de partenariat du Nice Stadium entre la société *Nice Eco Stadium*, filiale de *VINCI Concessions*, et la Ville de Nice. Sur une durée de 30 ans, le contrat porte sur la conception, le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance de cet équipement de 35 000 places signé par l'architecte Jean-Michel Wilmotte. Il s'étend au développement et à la commercialisation d'un programme immobilier d'accompagnement de près de 30 000 m², confié à une société de valorisation regroupant *VINCI Immobilier* et *VINCI Construction France*.

Pour la conception et la construction de l'ouvrage, *VINCI Construction France* s'est

associé avec plusieurs sociétés locales. Le Nice Stadium bénéficie d'une conception et d'une organisation orientées vers le développement durable, avec un volet environnemental très poussé – une véritable référence dans ce domaine. Le stade sera en effet équipé d'une structure en résille de bois – qui représente une économie de 3 000 t de CO₂ par rapport à une structure classique –, d'un équipement unique de climatisation naturelle, de panneaux solaires sur le toit, ainsi que d'un système de récupération des eaux pluviales pour couvrir l'ensemble des besoins en arrosage. De nombreux engagements de développement durable ont également été pris pour la phase de construction, notamment à travers la création, localement, de 50 emplois dans le cadre de contrats d'insertion.

Le Nice Stadium est le premier ouvrage structurant à être construit dans le cadre du réaménagement de la plaine du Var : opération Éco-Vallée,



35 000

places pour le Nice Stadium.

“Quand on conçoit un stade, on pense spontanément à tout ce qui contribue à la qualité des événements sportifs : confort, visibilité, sécurité, etc. Mais ce n’est plus suffisant aujourd’hui. Il faut raisonner en termes d’expérience et de parcours client, et créer un univers de divertissements et d’animations qui feront vivre le stade au-delà de sa vocation sportive initiale.”

Damien Rajot, Directeur opérationnel stades de VINCI Concessions

labellisée en OIN (opération d’intérêt national). *Nice Eco Stadium* a obtenu le permis de construire le 26 juillet. Une semaine après, les travaux de terrassement démarraient pour s’achever en septembre et donner le relais aux opérations de coulage du béton. Le Nice Stadium sera livré pour accueillir des matchs de l’Euro 2016. Par ailleurs, certaines compétitions des Jeux olympiques seniors y seront organisées en 2015.

NOUVEAU STADE DE BORDEAUX CONFIANCE ACCORDÉE À VINCI Concessions

Désigné titulaire pressenti en juillet pour le contrat de partenariat relatif à la conception, au financement, à la construction, à l’exploitation et à la maintenance du Nouveau Stade de Bordeaux, la société *Stade Bordeaux Atlantique*, associant ●●●



03

2015

C'est l'année de livraison du Nouveau Stade de Bordeaux.

VINCI Concessions et le groupe FAYAT, a bouclé en moins de quatre mois le financement de ce projet, qui représente un investissement total de 219 millions d'euros.

Stade Bordeaux Atlantique, titulaire du contrat et futur exploitant du stade, a fait appel à l'agence internationale d'architecture Herzog & de Meuron. Déjà concepteurs de l'Allianz Arena de Munich et du stade olympique de Pékin, ils ont fait le pari d'une esthétique affirmée. En octobre, Alain Juppé, maire de Bordeaux, Xavier Huillard, Président-directeur général de VINCI, et Clément Fayat, Président de FAYAT, ont signé le contrat de partenariat de ce futur stade multifonctionnel d'une capacité de 40 000 places, pour une durée de 30 ans à compter de la mise en service. Situé dans le quartier de Bordeaux-Lac, le stade répondra aux critères de l'UEFA en vue de l'Euro 2016. La construction est confiée à un groupement composé de VINCI Construction, mandataire, et de FAYAT.

retransmission en direct sur écran géant de la finale de la Coupe du monde de rugby entre la France et la Nouvelle-Zélande.

Le Stade de France a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires d'environ 90 millions d'euros. 1,5 million de spectateurs au total ont été accueillis dans l'année autour d'une programmation de 18 rencontres sportives et de six concerts ou spectacles, dont les trois concerts des Black Eyed Peas, en juin, qui ont rassemblé en tout plus de 220 000 spectateurs. Il a également accueilli 5 000 jeunes dans le cadre d'un Forum pour l'emploi, organisé en association avec la préfecture de Seine-Saint-Denis.

Ainsi, le Stade de France illustre la capacité de VINCI Concessions à faire vivre et optimiser une enceinte de cette taille à travers des événements de grande envergure. Cette expertise se concrétise aussi par l'accueil de plus de 200 événements d'entreprise et plus de 100 000 visiteurs hors manifestations.

STADE DE FRANCE
NOMBREUX TEMPS FORTS EN 2011

Exploité par le Consortium détenu à 67 % par VINCI Concessions, le Stade de France a connu de nombreux temps forts en 2011. Temps forts sportifs, bien sûr, mais aussi de rassemblements populaires comme la

MMARENA
PREMIÈRE ANNÉE D'EXPLOITATION

Le mois de janvier 2011 a été particulièrement dense pour le stade MMArena. Après la réception du chantier le 7 janvier, l'homologation préfectorale et l'arrêté d'ouverture au public (les 13 et 19 janvier), le stade a

01 - Le Stade de France a accueilli 18 rencontres sportives et 6 concerts et spectacles, auxquels il faut ajouter les nombreuses opérations en coopération avec différentes associations, notamment les associations riveraines.



01



02 – Le MMArena, stade multi-activités inauguré en janvier 2011, devrait accueillir dès 2012 un match du Stade Français de rugby dans le cadre du TOP 14 Orange et son premier grand concert avec Johnny Hallyday.

03 – Le Nouveau Stade de Bordeaux a été conçu comme un véritable lieu de vie. Il représente un investissement total de 219 millions d'euros.



été inauguré devant 25 000 personnes le 29 janvier en présence du Premier ministre, François Fillon. Sur le plan de la programmation, sous l'impulsion de la société concessionnaire-exploitante, *Le Mans Stadium* (filiale de *VINCI Concessions*), le stade a accueilli cette année plus de 70 événements d'entreprise rassemblant jusqu'à 15 000 personnes, et 22 matchs du Mans FC. La programmation de l'année 2012 s'annonce déjà exceptionnelle. Après le PSG pour la Coupe de France, le MMArena devrait accueillir l'équipe de France de football pour un match clé avant son départ à l'Euro 2012. Pour la première fois, le meilleur du rugby prendra place dans l'enceinte avec la délocalisation d'un match du Stade Français dans le cadre du TOP 14 Orange. Enfin, Johnny Hallyday, icône de la chanson française, inaugurera le MMArena en configuration grand concert. ●

De la France au Cambodge, *VINCI Airports*, à travers ses infrastructures et ses services, est un acteur significatif du secteur aéroportuaire. Avec de nouveaux projets et une croissance du trafic, l'année 2011 confirme la solidité et l'expertise de *VINCI Concessions* en matière de gestion d'aéroports et de services annexes.

Aéroports

52





■■■■■■■■■■
1800

collaborateurs
VINCI Airports
dans le monde.

8,57

millions
de passagers
accueillis.

01 – Le chantier du futur aéroport du Grand Ouest mobilisera 4 000 personnes sur la durée des travaux.

02 – L'aéroport Nantes Atlantique a connu une progression de 7 % de son trafic en 2011.



100

**compagnies aériennes
présentes sur
les 12 aéroports.**

AÉROPORTS DU GRAND OUEST ACTEUR D'UN NOUVEL ESSOR RÉGIONAL

Depuis le 1^{er} janvier 2011, *Aéroports du Grand Ouest*, filiale de *VINCI Airports*, est chargé par l'État, avec le soutien des collectivités locales, de financer, concevoir, construire, exploiter et maintenir le futur aéroport du Grand Ouest, qui sera livré fin 2017 dans le cadre d'une concession de 55 ans. Cette infrastructure accompagnera le développement économique et démographique de Nantes et du Grand Ouest, l'une des régions les plus dynamiques de France (un million d'habitants en plus en 2030, selon l'Insee). L'ancrage régional des entreprises chargées de

la réalisation des travaux (*groupe VINCI* et *ETPO*) favorise le recours à des compétences presque exclusivement régionales pour ce chantier mobilisateur de près de 4 000 personnes sur la durée des travaux. Située au nord de Nantes, la nouvelle structure accueillera la totalité de l'activité d'aviation commerciale de l'actuel aéroport Nantes Atlantique. Le transfert de l'aéroport permettra de diminuer les nuisances, pour les habitants de l'agglomération, en divisant le nombre de personnes exposées au bruit par 40. Une « coupure verte » entre l'agglomération et le futur aéroport sera en outre mise en place pour limiter le phénomène de péri-urbanisation. Enfin, la nouvelle conception des deux pistes et de l'aérogare biodynamique amélio-



01



02



03

01 – Le trafic des aéroports de Rennes Bretagne, Dinard Bretagne et Quimper Cornouaille a enregistré une hausse de 6,4%.

02 – VINCI Airports a été désigné en 2011 gestionnaire de l'aéroport du Pays d'Anenis.

03 – Succès immédiat pour la nouvelle ligne aérienne Clermont-Ferrand – Southampton, avec un taux de remplissage de 65%.

**AÉROPORTS DE RENNES BRETAGNE ET DINARD BRETAGNE
CROISSANCE FORTE
DU TRAFIC PASSAGERS**

Depuis 2010, la Société d'exploitation des aéroports de Rennes et Dinard, dont VINCI Airports est actionnaire à hauteur de 49% aux côtés de la CCI de Rennes, est concessionnaire de ces deux infrastructures pour une durée de 14 ans et 10 mois. Leur trafic passagers a enregistré une croissance forte en 2011 de 6,4%, soit 567 074 passagers. En y affectant un A320 de 178 sièges en octobre, Air France a augmenté la capacité de la ligne Rennes-Marseille de 81%. À quelques minutes du Mont Saint-Michel, Dinard Bretagne dessert toute l'année le Royaume-Uni et les îles anglo-normandes. La compagnie irlandaise Ryanair représente 92% du trafic.

**AÉROPORT DE QUIMPER
CORNOUAILLE
LE TRAITEMENT DES EAUX ET
LE PARKING RÉALISÉS EN 2011**

Cette plate-forme est exploitée et gérée par la Société d'exploitation de l'aéroport de Quimper Cornouaille, filiale de VINCI Airports depuis 2009. Elle représente le premier contrat de gestion déléguée aéroportuaire attribué par le conseil régional de Bretagne. L'aéroport propose quatre vols quotidiens vers Paris-Orly ainsi que des vols saisonniers vers la Corse. Au total, le trafic a augmenté, cette année, de 6,4%, avec 112 470 passagers. En 2011, les équipes de l'aéroport ont entamé une

démarche de certification de sécurité aéroportuaire et la mise en place d'une politique tarifaire incitative auprès des compagnies aériennes.

**AÉROPORT DU PAYS D'ANENIS
DÉDIÉ À L'AVIATION LÉGÈRE**

Le 1^{er} mai 2011, VINCI Airports est désigné gestionnaire de l'aéroport du Pays d'Anenis pour une durée de sept ans.

**AÉROPORT DE
CLERMONT-FERRAND AUVERGNE
UNE PASSERELLE
VERS SOUTHAMPTON**

La Société d'exploitation de l'aéroport de Clermont-Ferrand Auvergne assure l'exploitation, l'entretien et la maintenance de la plate-forme aéroportuaire dans le cadre d'une délégation de service public. En 2011,



150

millions d'euros
de chiffre d'affaires générés
par VINCI Airports en 2011.

8,6%

de progression du trafic
passagers enregistré par
VINCI Airports en 2011.

l'ouverture d'une ligne Clermont-Ferrand – Southampton par la compagnie Flybe met l'Angleterre à portée d'ailes de l'Auvergne et remporte un succès immédiat, illustré par un taux de remplissage de 65%, bien supérieur à l'objectif. Pour la première fois depuis dix ans, le trafic de l'aéroport a augmenté, en ●●●

“Par l'expertise et les compétences de ses équipes, par l'écoute des attentes de ses clients, VINCI Airports va saisir les opportunités de croissance en France comme à l'international, pour faire de l'aéroportuaire un des leviers de croissance du groupe VINCI.”

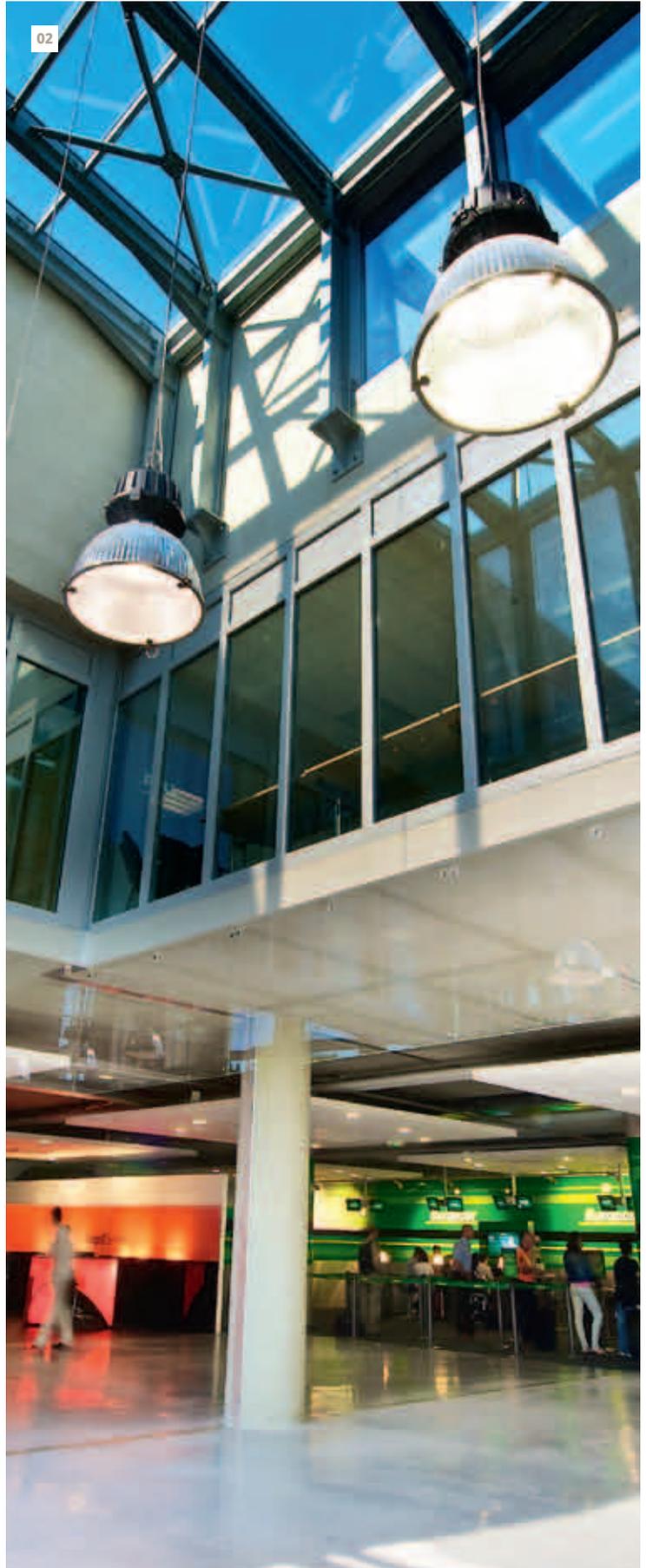
Nicolas Notebaert, Président de VINCI Airports

terme proposé au Gouvernement en vue de moderniser et de développer ces infrastructures contribue à l'attractivité, notamment touristique, du royaume. De plus, via sa filiale *Cambodia Airports*, VINCI Airports soutient, depuis 2011, dans le cadre d'une convention quinquennale, un important programme de fouilles menées par l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) sur le site de l'aéroport de Siem Reap, à proximité des temples d'Angkor. Les vestiges exhumés permettent de lever le voile sur la vie quotidienne des populations qui habitaient et priaient dans ces lieux entre les X^e et XII^e siècles. Ce projet s'ajoute aux actions menées par VINCI Airports pour le développement de l'artisanat khmer via *Artisans d'Angkor* (lire en page 23).

AÉROPORT DE NICE-CÔTE D'AZUR : PARK AZUR

UNE PLATE-FORME DE LOCATION DE VOITURES INNOVANTE

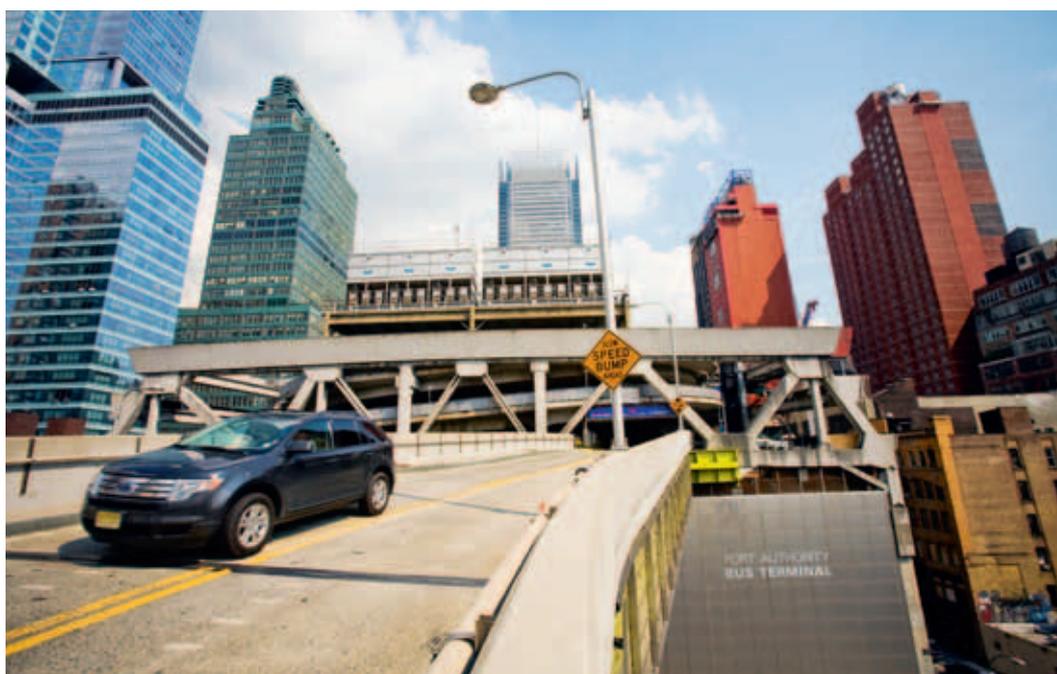
Inauguré et mis en service en juin 2011, le *Car Rental Center* de l'aéroport de Nice-Côte d'Azur est la première plate-forme aéroportuaire de location de véhicules en France, à égalité (en nombre de voitures louées) avec Roissy-CDG. Filiale de VINCI Concessions, *Park Azur* est concessionnaire de ce centre d'activités dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP) incluant le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance du site jusqu'en 2040. Cette plate-forme unique optimise le stationnement de 2 500 véhicules sur une surface totale de 60 000 m² sur trois niveaux et offre un service complet aux clients des sociétés de location. Dans le souci de développer les énergies renouvelables, *Park Azur* a fait le choix de couvrir le *Car Rental Center* de la plus grande toiture photovoltaïque des Alpes-Maritimes. Cette centrale, composée de 10 277 m² d'ombrières photovoltaïques, aura une puissance de 1,3 MWc et produira 1 471 675 kWh, soit la consommation annuelle de 245 ménages environ (6 000 kWh par an et par ménage, chauffage compris, source ADEME 2009) et permettra une économie de 471 t de CO₂ par an (facteur d'émission de CO₂ évité en Europe, source AIE - Agence internationale de l'énergie 2007). Mise en service en janvier 2012, cette centrale permet de réinjecter l'énergie ainsi produite dans le réseau d'électricité. ●



Leader mondial du stationnement, VINCI Park se distingue par sa qualité de service et sa capacité d'innovation. Croissance du nombre de places gérées, nouveaux contrats à l'international, l'entreprise affirme sa volonté de diversifier son offre pour favoriser la mobilité urbaine.

Stationnement

60





■■■■■■■■■■
600

millions d'euros. C'est
le chiffre d'affaires de
VINCI Park en 2011.

—————
5%

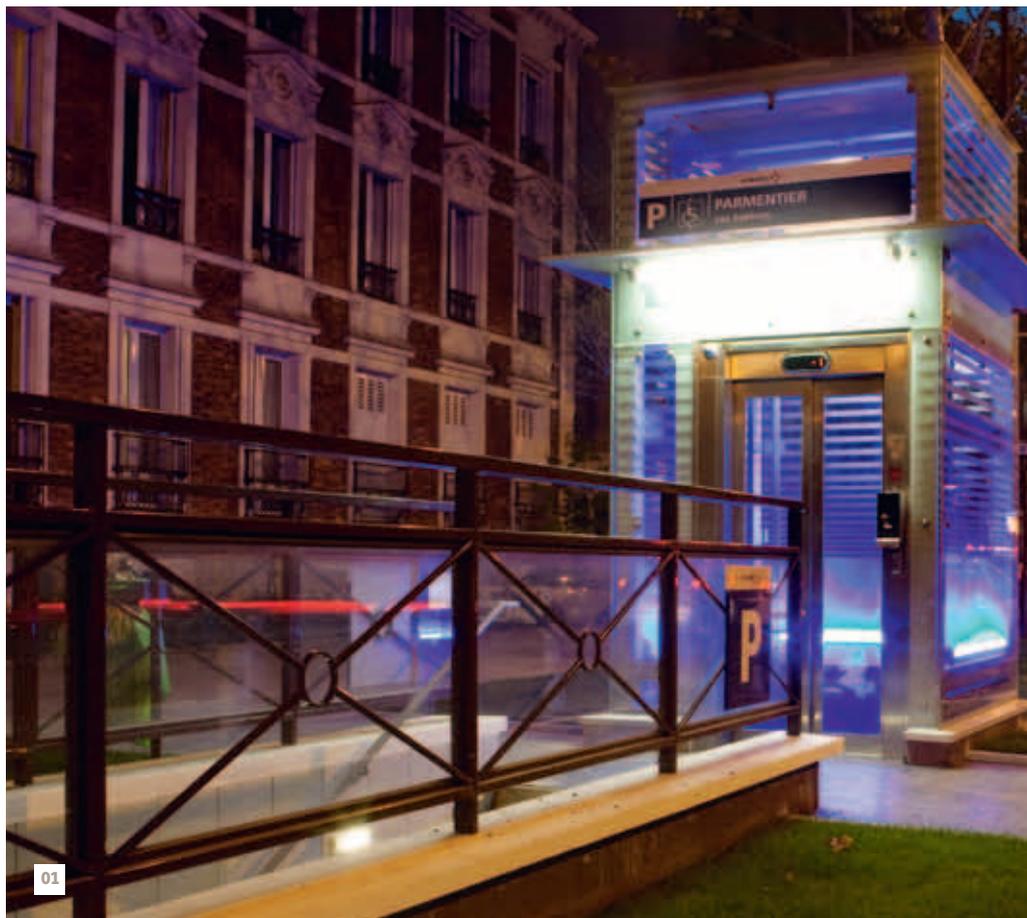
de croissance
sur un an
pour le nombre
de places gérées.

Présence mondiale:

France, États-Unis, Royaume-Uni, Canada, Espagne, Belgique, Luxembourg, Suisse, Allemagne, République tchèque, Slovaquie, Qatar, Russie.

1,4

million de places de stationnement dans 13 pays.



FRANCE

PARIS
UN AUDIT DE LA VILLE QUI CONFIRME NOTRE EXPERTISE

En janvier, la Ville de Paris a communiqué les résultats de l’audit que son Inspection générale avait réalisé chez VINCI Park. Des résultats très satisfaisants qui soulignent, notamment, « la stratégie de VINCI Park, centrée sur un haut niveau d’exigence en termes d’accueil, d’offre de services et de qualité des parcs », concluant que VINCI Park est « un partenaire actif des évolutions impulsées par la Ville (développement du vélo, tarifs résidents, petits rouleurs...) ». Paris a également mis en évidence la « qualité exemplaire de la politique de formation et de gestion des compétences développée par VINCI Park et l’existence, au sein de l’entreprise, d’un système de contrôle interne qui garantit la traçabilité des recettes ».

VALENCIENNES
SIGNATURE D’UN CONTRAT DE GESTION POUR 290 PLACES

Le contrat signé avec la Polyclinique Vauban, de Valenciennes (Nord), illustre le développement de VINCI Park dans le secteur hospitalier en 2011. D’une durée de dix ans, il porte sur la gestion de deux parcs en enclos, d’une capacité totale de 290 places, incluant 23 garages. Ils ont été mis en service au cours du mois de mai 2011.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
DEUX NOUVEAUX CONTRATS

La Ville de Saint-Germain-en-Laye, dans les Yvelines, a confié à VINCI Park un nouveau contrat de délégation de service public, d’une durée de 15 ans, pour la rénovation et l’exploitation du parc de stationnement du Château (1200 places pour voitures, 100 places pour deux-roues motorisés et 100 places pour vélos). VINCI Park s’est engagé à réaliser un important programme de rénovation de cet ouvrage pour



**“La technologie facilite la vie.
Un service souriant renforce la satisfaction
de nos clients. VINCI Park combine les deux,
pour une promesse de marque gagnante!”**

Serge Clémente,
Directeur général de VINCI Park



02

01 – En janvier 2011, la Ville de Paris a communiqué les résultats très satisfaisants d'un audit réalisé chez VINCI Park.

02 – Grâce au Centre national de téléopération mis en place à Nanterre, VINCI Park met l'accent sur le développement d'un service personnalisé pour la clientèle.

un montant de 5,5 millions d'euros. Toujours à Saint-Germain-en-Laye, la Ville a signé avec VINCI Park un contrat de prestation de services et d'exploitation, pour une durée de trois ans, d'un parc souterrain de 300 places, entièrement dédié au stationnement des vélos, le plus important de ce genre en Île-de-France.

AMIENS

UN 8^E PARC DE STATIONNEMENT

VINCI Park remporte l'exploitation du parking de la Gare (800 places) de la Ville d'Amiens (Somme) pour une durée de quatre ans, au terme d'une procédure d'appel d'offres public. VINCI Park exploite désormais à Amiens huit parcs de stationnement ainsi que le stationnement payant sur voirie.

MORLAIX

UNE NOUVELLE IMPLANTATION

La Ville de Morlaix (Finistère) a voté l'attribution à VINCI Park d'un contrat ●●●

PRIORITÉ AUX SERVICES INNOVANTS ET À LA MULTIMODALITÉ

● À l'occasion du salon spécialisé Parkopolis 2011, VINCI Park a reçu le « Parkos d'Or » dans la catégorie « Réalisations à caractère intermodal » pour l'installation d'un service de location de scooters électriques en libre-service dans un parc de stationnement de Marseille.

● VINCI Park a reçu, le 5 octobre, le Grand Prix Stratégies du design, dans la catégorie « Environnement, signalétique, muséographie », puis, le 14 décembre, le Grand Prix Superdesign dans la catégorie « Service », pour sa nouvelle charte d'aménagement et de décoration des parkings, fondée notamment sur une nouvelle utilisation de la lumière pour habiller l'espace et l'utilisation de la signalétique des services comme concept décoratif.

● PayByPhone a remporté, en décembre, le Prix de l'Innovation VINCI dans la catégorie « Marketing et services ». Ce service permet d'acheter par carte bancaire un ticket de stationnement dématérialisé, à distance, depuis un mobile ou sur Internet. Depuis 2009, VINCI Park et PayByPhone ont installé ce système à Issy-les-Moulineaux, où il permet aux automobilistes de ne régler que le temps de stationnement réellement consommé.

01 – VINCI Park a remporté un 8^e parc de stationnement dans la Ville d'Amiens, en 2011.

02 – VINCI Park a été lauréat en décembre du Grand Prix Superdesign pour sa nouvelle charte d'aménagement et de décoration des parkings.

03 – L'activité de VINCI Park a progressé de 3,3% en Amérique du Nord, en 2011.



01



02

de délégation de service public d'une durée de huit ans, à compter du 1^{er} janvier 2012, pour la gestion de son stationnement payant sur voirie. Le programme porte sur l'équipement et la gestion de trois parcs en enclos (350 places) et du stationnement payant sur voirie (550 places – 24 horodateurs).

INTERNATIONAL

ESPAGNE

VINCI Park CONTRACTE À ALICANTE, BILBAO ET TOLÈDE

Le 18 janvier, VINCI Park a signé son quatrième contrat avec Aena. Ce contrat, d'une durée de trois ans et renouvelable deux ans, concerne la gestion des parcs de stationnement de l'aéroport d'Alicante (5 757 places). Le même mois, l'entreprise finalisait un accord avec la Municipalité de Bilbao pour la concession et l'exploitation, jusqu'en décembre 2030, du parc Instituto Miguel de Unamuno (477 places). Enfin, l'entreprise renforce sa présence à Tolède, où elle exploite déjà deux autres parcs en concession : titulaire depuis avril 2000 de 50% de la concession du parc Recaredo (431 places – échéance 2049), VINCI Park a acheté les 50% complémentaires.

BELGIQUE

NOUVEAUX CONTRATS DE PRESTATION DE SERVICES

À Bruxelles, VINCI Park a conclu un contrat de prestation de services d'une durée de cinq ans renouvelable, pour la gestion du parking de l'hôtel Thon (170 places), situé au cœur de la ville, à proximité des bâtiments du Gouvernement belge et du quartier européen. Actuellement en travaux, l'hôtel et le parking rouvriront leurs portes au printemps 2012. C'est également un contrat de prestation (pour dix ans) que VINCI Park a signé à Ostende, avec les nouveaux propriétaires du parking « Casino ». Un ouvrage de 328 places portant ainsi à sept le nombre de parkings, gérés par l'entreprise, en complément de la voirie. Enfin, à Ixelles, VINCI Park a obtenu la concession du parking Flagey, soit 186 places, pour 20 ans.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

PRAGUE : 1 300 PLACES EN CENTRE COMMERCIAL

VINCI Park a remporté un marché de gestion du parking du centre commercial de Czerny Most, à Prague. L'exploitation a débuté le 5 septembre 2011 et concerne l'ensemble des 1 300 places de stationnement du nouveau centre commercial.



10000

collaborateurs VINCI Park en 2011.





03



SUISSE

**LAUSANNE : VINCI Park
RENFORCE SA PRÉSENCE**

Le 26 octobre 2011, VINCI Park a acheté 52,5 % du capital de la société *Interterra Parking SA*, titulaire jusqu'en 2047 d'un droit de superficie, qui correspond approximativement à une concession de droit français, accordée par la Commune de Lausanne.

Le parking de Mon-Repos, 378 places, idéalement situé en centre-ville, a été construit en 1967 et vient d'être rénové. Il vient renforcer de manière significative la présence de VINCI Park à Lausanne, qui détient déjà

95 % du parking Gare de Lausanne SA, 50 % du parking du Centre SA et 19 % du parking Port d'Ouchy SA. Le parking de Mon-Repos est géré par la société *PMS SA (parking Management Services SA)*, dont VINCI Park détient 30 % du capital.

ROYAUME-UNI

CHIFFRE D'AFFAIRES EN HAUSSE

Au Royaume-Uni, l'intégration, pour la première fois en année pleine, de la société *METEOR*, acquise au 1^{er} septembre 2010, fait bondir le chiffre d'affaires de 40,3 %. Par ailleurs, VINCI Park a renforcé sa présence dans le

Présence dans le monde

INTERNATIONAL

CANADA

- Autoroute Fredericton-Moncton
- Pont de la Confédération
- 140 000 places de stationnement
- Projets d'infrastructures à l'étude

ÉTATS-UNIS

- 498 000 places de stationnement
- Projets d'infrastructures à l'étude

JAMAÏQUE

- *Trans Jamaican Highway*

CAMBODGE

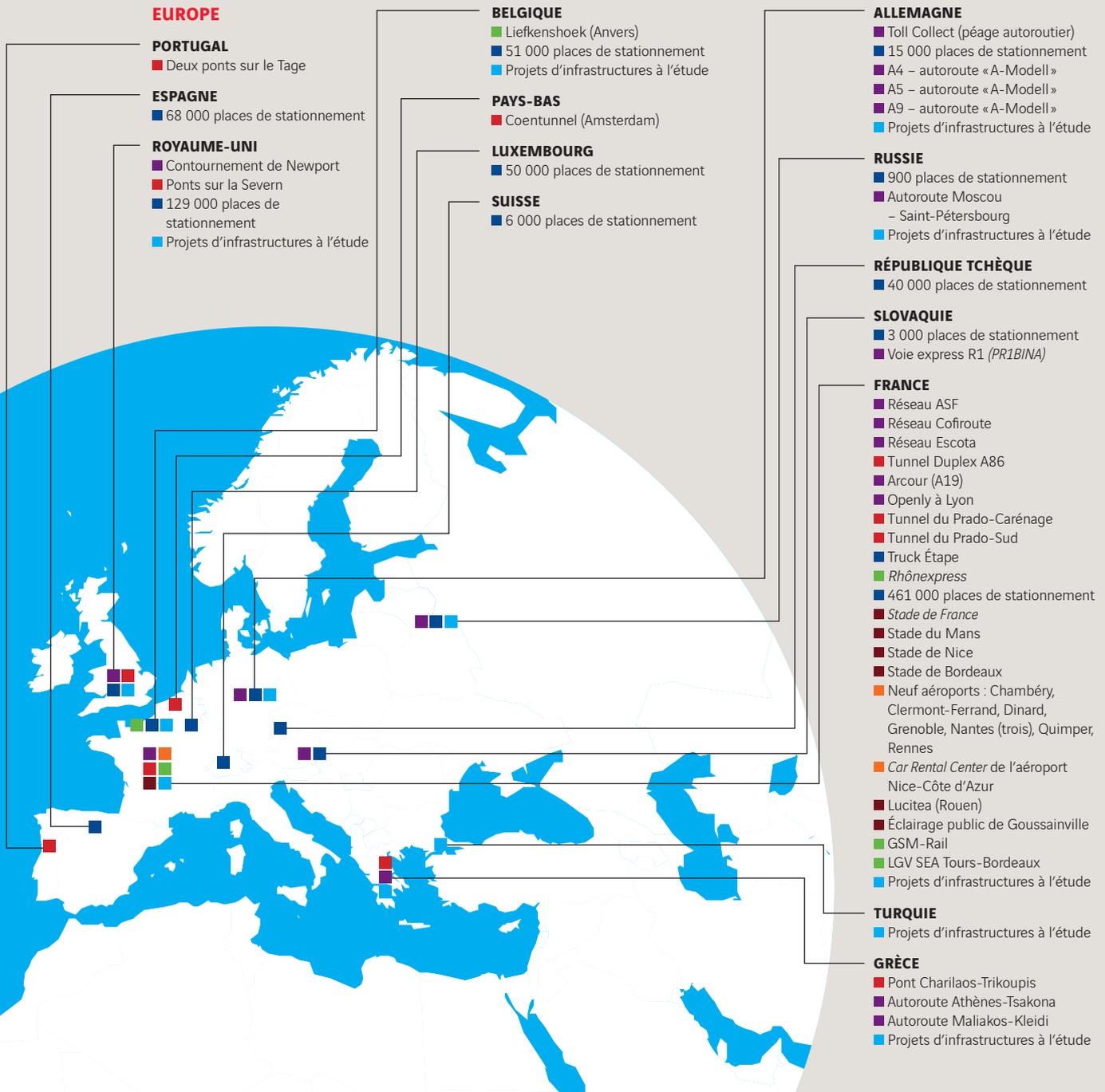
- Trois aéroports

INDE

- Projets d'infrastructures à l'étude



- AUTOROUTES ET ROUTES ■ OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ■ FERROVIAIRE
- STADES ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS ■ AÉROPORTS ■ STATIONNEMENT
- PROJETS D'INFRASTRUCTURES À L'ÉTUDE



AUTOROUTES ET ROUTES

1^{er} exploitant routier privé en France

STATIONNEMENT

1^{er} opérateur mondial avec 1 461 000 places gérées

FERROVIAIRE

Une expertise renforcée sur les lignes à grande vitesse

STADES

4 références au service de la vitalité des territoires

AÉROPORTS

12 aéroports

OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT

Une maîtrise technique inégalée sur des projets structurants

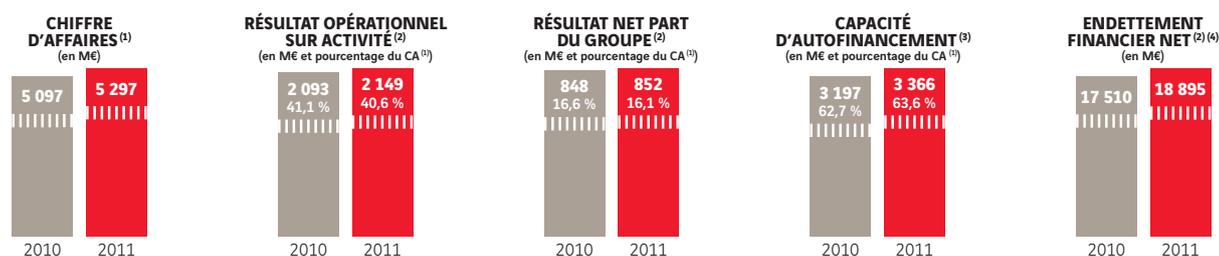
LES CONCESSIONS DE VINCI

Portefeuille

OUVRAGES	DESCRIPTION	PAYS	TAUX DE DÉTENTION	DATE DE FIN DE CONTRAT
INFRASTRUCTURES AUTOROUTIÈRES ET ROUTIÈRES				
RÉSEAU CONCÉDÉ				
Réseau ASF	2 714 km	France	100 %	2033
Réseau Cofiroute	1 100 km	France	83 %	2031
Réseau Escota	459 km	France	99 %	2027
Arcour (A19)	101 km	France	100 %	2070
Openly, à Lyon	10 km	France	100 %	2013 ⁽¹⁾
Voie express R1 (PRIBINA) ⁽²⁾	52 km	Slovaquie	50 %	2041
Autoroute A4 («A-Modell»)	45 km	Allemagne	50 %	2037
Autoroute A5 («A-Modell») ⁽²⁾	60 km	Allemagne	50 %	2039
Autoroute A9 («A-Modell») ⁽²⁾	46,5 km	Allemagne	50 %	2031
Contournement de Newport	10 km	Royaume-Uni	50 %	2042
Autoroute Moscou – Saint-Petersbourg ⁽²⁾	43 km	Russie	39 %	2040
Autoroute Athènes-Tsakona ⁽²⁾	365 km	Grèce	30 %	2038
Autoroute Maliakos-Kleidi ⁽²⁾	240 km	Grèce	14 %	2038
Voie express Fredericton-Moncton	200 km	Canada	25 %	2028
Trans Jamaican Highway	34 km	Jamaïque	13 %	2030
OUVRAGES ROUTIERS DE FRANCHISSEMENT				
Tunnel Duplex A86	Rueil-Malmaison – Jouy-en-Josas/Versailles	France	83 %	2086
Tunnel du Prado-Carénage	Tunnel à Marseille	France	33 %	2025
Tunnel du Prado-Sud ⁽²⁾	Tunnel à Marseille	France	59 %	2054
Pont Charilaos-Trikoupis	Péloponnèse-continent	Grèce	57 %	2039
Ponts sur le Tage	Deux ponts à Lisbonne	Portugal	37 %	2030
Ponts sur la Severn	Deux ponts sur la Severn	Royaume-Uni	35 %	2016 ⁽³⁾
Coentunnel ⁽²⁾	Tunnel à Amsterdam	Pays-Bas	28 %	2037
Pont de la Confédération	Île du Prince-Édouard-continent	Canada	19 %	2032
INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES				
Liefkenshoek ⁽²⁾	Liaison ferroviaire souterraine (16 km) à Anvers	Belgique	37 %	2050
Rhôneexpress	Ligne de tramway (23 km) à Lyon	France	35 %	2038
GSM-Rail ⁽²⁾	Système de radiocommunication sur 14 000 km de lignes ferroviaires	France	30 %	2025
LGV SEA ⁽²⁾	Ligne à Grande Vitesse entre Tours et Bordeaux (302 km)	France	33 %	2061
STATIONNEMENT				
VINCI Park	1,4 million de places dont 0,4 million en concession ou en pleine propriété	Monde	100 %	⁽⁴⁾
Car Rental Center de l'aéroport Nice-Côte d'Azur	Bâtiment de 60 000 m ²	France	100 %	2040
Truck Étape	Deux centres routiers sécurisés pour poids lourds	France	100 %	
AÉROPORTS				
France	Rennes, Dinard	France	49 %	2025 ⁽¹⁾
France	Chambéry, Clermont-Ferrand, Quimper	France	99 %	De 2011 à 2023 ⁽¹⁾
France	Nantes Atlantique, Saint-Nazaire – Montoir	France	85 %	2066
France	Pays d'Ancevis	France	100 %	2018 ⁽¹⁾
Cambodge	Phnom Penh, Siem Reap, Sihanoukville	Cambodge	70 %	2040 ⁽³⁾
STADES ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS				
Stade de France	80 000 places	France	67 %	2025
Stade du Mans	25 000 places	France	100 %	2043
Stade de Nice ⁽²⁾	35 000 places	France	50 %	2040
Stade de Bordeaux ⁽²⁾	40 000 places	France	50 %	2045
Éclairage public de la Ville de Rouen (Lucitea)		France	100 %	2027
Éclairage public de la Ville de Goussainville		France	100 %	2027

(1) Contrats de service, de gestion ou de délégation de service public. (2) En construction ou à construire. (3) Date estimée de fin de contrat. (4) 26 ans : durée résiduelle moyenne pour les 365 235 places en concession.

Chiffres clés



(1) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires. (2) Y compris ASF Holding et Cofiroute Holding. (3) Avant impôt et coût de l'endettement. (4) Au 31 décembre.

Nos engagements de service public

Les infrastructures et équipements publics sont au cœur de la vie de la cité et essentiels au développement des territoires.

» **NOTRE VOCATION** est de les exploiter, dans la durée, avec une exigence de service élevée.

» **NOTRE AMBITION**, au sein de VINCI, premier groupe mondial de construction et de concessions, est de devenir la référence dans le domaine du partenariat public-privé (PPP).

» **NOS ENGAGEMENTS** de service public sont la traduction de nos responsabilités.

- *VINCI Concessions* se fixe comme priorité la **sécurité** des clients qui utilisent ses infrastructures, des ouvriers qui les construisent et des agents qui les exploitent.
- *VINCI Concessions* fonde sa différence sur un **dialogue** constant, sincère et direct avec ses partenaires, concédants d'infrastructures.
- *VINCI Concessions* cherche sans cesse à s'adapter aux besoins et à améliorer le **service** rendu à ses clients, utilisateurs d'infrastructures.
- *VINCI Concessions* **innove** et actualise en permanence ses compétences en pratiquant le partage systématique des connaissances.
- *VINCI Concessions* place **l'humain** au cœur de toute démarche et met en œuvre des politiques de décentralisation et de formation ambitieuses dans toutes ses organisations.
- *VINCI Concessions* conjugue culture du résultat et sens du service, pour garantir **l'efficacité** et la **pérennité** de son action.



9 PLACE DE L'EUROPE – 92851 RUEIL-MALMAISON CEDEX – FRANCE – TÉL.: +33 1 47 16 35 00 – FAX: +33 1 47 16 35 33
www.vinci-concessions.com